

**Le rôle à long terme des institutions
dans le
développement économique communautaire :**

**comparaison des collectivités
rurales dominantes et précaires**

par :

Fondation canadienne pour la restructuration rurale
David Bruce, Université Mount Allison
Greg Halseth, Université de Northern British Columbia

Préparé pour :

Partenariat rural canadien, Gouvernement du Canada

décembre 2000



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

Le rôle à long terme des institutions dans le développement économique communautaire : comparaison des collectivités rurales dominantes et précaires

Décembre 2000

par : Fondation canadienne pour la restructuration rurale
David Bruce, Université Mount Allison
Greg Halseth, Université de Northern British Columbia

André Joyal et Bill Reimer ont fait des observations utiles sur une version antérieure du présent rapport. La Fondation canadienne pour la restructuration rurale reconnaît la contribution et la participation importantes des résidents ruraux à notre programme de recherche permanent. Les auteurs assument l'entière responsabilité des erreurs ou omissions.

Préparé pour :
Partenariat rural canadien, Gouvernement du Canada

Cette information est offerte gratuitement au public. On peut la reproduire à condition de le faire avec exactitude et de mentionner la source. Les personnes qui utiliseront cette information doivent dégager Sa Majesté du Chef du Canada ainsi que tous ses représentants de toutes responsabilités quant à son usage.

Tout point de vue exprimé, qu'il soit énoncé clairement, sous-entendu ou interprété à partir du contenu de la présente publication ont été compilés à partir de la recherche menée par le consultant et ne reflète pas nécessairement la politique du Partenariat rural canadien ni de celles des organismes qui en sont membres, ni du Gouvernement du Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2002

Pour se procurer des exemplaires supplémentaires, s'adresser à :
Direction de la recherche et de l'analyse
Secrétariat rural, Agriculture et Agroalimentaire Canada
1525, avenue Carling, 3ième étage, Ottawa (Ontario) K1A 0C5
Fax : 1-613-759-7105
Courriel : rs@agr.gc.ca

ISBN 0-662-89944-X
Catalogue no. A22-350/2003F-HTML
Agriculture et Agroalimentaire Canada N° de publication 2184/F
La version électronique de cette publication est disponible sur l'Internet à:
<http://www.rural.gc.ca>

This report is available in English under:
The Long Run Role of Institutions in Fostering Community Economic Development: A comparison of leading and lagging rural communities, Agriculture and Agri-Food Canada Publication Number 2184/E

Table des matières

Résumé.....	v
1.0 Introduction.....	11
1.1 Institutions locales	11
1.2 Dominance et précarité	13
1.3 Développement économique communautaire.....	13
1.4 Développement communautaire	15
1.5 Capital social.....	16
2.0 Méthodologie	17
3.0 Profil des institutions et des informateurs clés	20
4.0 Facteurs institutionnels liés au développement économique communautaire	23
4.1 Services et programmes	23
4.2 Réseaux et partenariats	32
4.3 Santé et vitalité des institutions	37
4.4 Éléments insaisissables	43
4.5 Défis critiques auxquels les institutions municipales font face	49
5.0 Comparaison du statut dominant et précaire des collectivités.....	51
6.0 Institutions et développement économique communautaire : Questions d'orientation et pistes de recherche	53
7.0 Bibliographie	56

Liste des tableaux

Tableau 1 Emplacement et statut des collectivités	18
Tableau 2 Profil des informateurs clés	20
Tableau 3 Profil des organismes bénévoles	21
Tableau 4 Catégories d'événements selon la situation de la collectivité	22
Tableau 5 Activités des organismes bénévoles.....	24
Tableau 6 Contribution sociale des organismes bénévoles	25
Tableau 7 Effets locaux si un organisme bénévole donné cessait ses activités.....	26
Tableau 8 Remplacement du vide laissé par un organisme bénévole s'il cessait ses activités	27
Tableau 9 Catégories des nouveaux organismes bénévoles nécessaires	28
Tableau 10 Changements touchant les services des institutions municipales	29
Tableau 11 Événements communautaires définissant les collectivités rurales.....	31
Tableau 12 Résidents et visiteurs participant aux événements dans les collectivités rurales.....	32
Tableau 13 Partenariats entre les organismes bénévoles	33
Tableau 14 Partenariats institutionnels dans les collectivités.....	34
Tableau 15 Participation à la planification et au déroulement d'événements communautaires ...	35
Tableau 16 Contributions financières et non financières à des événements communautaires	36
Tableau 17 Facilité de recruter de nouveaux membres réguliers et des membres du conseil d'administration chez les organismes bénévoles	37
Tableau 18 Sources de nouveaux membres pour les organismes bénévoles	38
Tableau 19 Gains et pertes de membres l'an dernier dans les organismes bénévoles	38
Tableau 20 Création d'organismes communautaires dans les cinq dernières années	40
Tableau 21 Perte d'organismes communautaires dans les cinq dernières années.....	41
Tableau 22 Catégories d'événements abandonnés dans les collectivités.....	42
Tableau 23 Perceptions relatives à la capacité de mobiliser des ressources et de travailler ensemble.....	43
Tableau 24 Processus d'intervention dans la collectivité.....	44
Tableau 25 Forces de la collectivité	45
Tableau 26 Faiblesses de la collectivité.....	46
Tableau 27A Impressions des informateurs clés à propos des organisations communautaires les plus importantes	47
Tableau 27B Impressions des coordonnateurs d'événements à propos des organisations communautaires les plus importantes	48
Tableau 27C Impressions des représentants d'institutions à propos des organisations communautaires les plus importantes	48
Tableau 28 Défis actuels auxquels le secteur bénévole fait face	49
Tableau 29 Défis actuels auxquels les institutions font face	50

Résumé

Contexte

Le présent rapport examine la façon dont les organismes bénévoles, les institutions municipales et les événements communautaires favorisent les processus de développement économique communautaire dans des collectivités dominantes et des collectivités en situation précaire.

Les questions principales dans ce contexte sont les suivantes :

- Quels services et programmes les institutions fournissent-elles? Quelles contributions apportent-elles au bien-être social de la collectivité? Quelles institutions sont perçues comme les plus importantes ou les plus reconnaissables dans la collectivité?
- Quels réseaux et partenariats les institutions emploient-elles?
- Quelle est la vitalité et la santé relatives des institutions? Quels changements sont survenus avec le temps?
- Quels sont les institutions ou les processus insaisissables importants dans la collectivité?
- À quels défis et enjeux critiques les institutions de la collectivité font-elles face?

Méthodologie

Nous avons réalisé des entrevues avec les représentants de trois grandes catégories d'institutions et auprès d'un échantillon d'informateurs clés généraux des collectivités, en suivant les procédures ci-dessous.

- **Informateurs clés.** Dans chaque collectivité, nous avons interviewé trois (3) dirigeants officiels (élus ou personnes en position d'autorité, comme le maire, des conseillers, des membres du clergé, des administrateurs, des présidents de chambres de commerce) et trois (3) autres personnes « actives » ou chefs de file (gens d'affaires, directeurs généraux d'institutions ou d'organismes publics ou autres résidents bien informés).
- **Organisations bénévoles.** Nous avons créé une liste de tous les organismes bénévoles dans chaque collectivité et nous les avons classés selon les catégories suivantes : services sociaux; services de santé; développement économique local; jeunes et personnes âgées; sociétés de bienfaisance; sports et loisirs; religion; politique. Un organisme de chaque catégorie a été choisi au hasard pour une entrevue. Quand il n'y avait aucune organisation dans une catégorie particulière, nous avons choisi au hasard, parmi les autres catégories, assez d'organisations pour porter le total à huit (8) dans chaque collectivité. (Remarque : dans quelques collectivités, certaines entrevues avaient été effectuées à l'été 1999 aux fins d'une autre étude.) Nous avons interviewé un membre de la direction de l'organisation, habituellement le président.
- **Institutions municipales.** Nous avons créé une liste des représentants locaux des milieux de la santé (hôpitaux, centres médicaux, cliniques médicales), de l'éducation (écoles publiques, établissements d'enseignement postsecondaire) et de l'administration locale (ou l'équivalent). Lorsqu'il n'y avait pas d'institutions dans l'une ou l'autre des trois catégories, aucune entrevue de substitution n'a été réalisée dans une autre catégorie. Quand il y avait plus d'une institution

dans une catégorie (comme une école primaire et une école secondaire dans la même collectivité), nous en avons choisi une au hasard. Nous avons interviewé un membre de la haute direction, par exemple un directeur d'école, un directeur général, un gestionnaire, un maire, un administrateur municipal. Dans certains cas, nous avons posé nos questions au représentant d'une institution régionale située hors des limites de la collectivité quand nous estimions qu'un nombre suffisant de résidents de cette communauté utilisaient ses services.

- **Événements communautaires.** Nous avons créé une liste d'événements communautaires (festivals, célébrations) ouverts à tous. Nous y avons inclus les événements « régionaux » organisés dans une autre collectivité lorsque des membres de la localité à l'étude avaient joué un rôle important dans leur organisation ou leur déroulement. Nous avons choisi au hasard trois événements dans chaque collectivité et interviewé son coordonnateur.

En tout, nous avons choisi 20 collectivités faisant partie du cadre d'échantillonnage du projet La nouvelle économie rurale pour y mener des entrevues et des sondages. Huit d'entre elles sont des collectivités dominantes et douze, des collectivités précaires.

Différences entre les collectivités dominantes et les collectivités précaires

L'examen des variables significatives du point de vue statistique à 0,05 (plus significatif) ou près de ce niveau, ou lorsqu'il y avait un écart d'environ 20 % dans les réponses, révèle que dans les collectivités dominantes, comparativement aux collectivités précaires :

- la concentration d'organismes bénévoles travaillant pour le bien de la société et l'intérêt public, s'occupant d'éducation et des jeunes ou fournissant des services sociaux est plus grande;
- les organismes bénévoles sont plus susceptibles de fournir des soins et du soutien;
- les organismes bénévoles ont davantage tendance à laisser entendre que d'autres groupes bénévoles existants pourraient intervenir et combler le vide si eux-mêmes devaient cesser leurs activités;
- les établissements de soins de santé fournissent moins de services depuis les cinq dernières années, mais les établissements d'enseignement en fournissent plus;
- les représentants d'organismes bénévoles et les gens d'affaires sont plus enclins à participer à l'organisation d'événements communautaires;
- on a laissé tomber une plus forte proportion d'événements;
- on a davantage l'impression que la collectivité est capable de se mobiliser pour tirer parti des possibilités et régler les problèmes;
- les organismes bénévoles tendent davantage à indiquer que l'épuisement individuel et collectif est un problème à régler de toute urgence.

Dans les collectivités précaires, comparativement aux collectivités dominantes, nous constatons que :

- les organismes bénévoles sont plus susceptibles de s'occuper de la collecte et de la distribution d'aliments;

- les organismes bénévoles ont davantage tendance à laisser entendre que l'administration locale pourrait intervenir et combler le vide si eux-mêmes devaient cesser leurs activités;
- un plus grand nombre d'événements communautaires ont été lancés pour des raisons économiques;
- on est plus enclin à considérer les « autres » événements communautaires (d'objectifs et de portée souvent plus étroits) comme des manifestations servant à définir l'identité de la collectivité;
- les organismes bénévoles tendent davantage à s'associer à une institution de la collectivité, en particulier pour l'exécution de programmes ou de services;
- les établissements de soins de santé sont plus portés à former un partenariat avec des organismes locaux et l'administration locale;
- les établissements d'enseignement sont plus susceptibles d'établir des partenariats avec des entreprises locales et des organisations de l'extérieur de la collectivité;
- l'administration locale tend davantage à collaborer avec des entreprises locales, des organisations locales et des organisations de l'extérieur de la collectivité;
- les entreprises sont plus susceptibles de financer des événements communautaires;
- les organismes bénévoles indiquent qu'il est difficile ou très difficile de trouver de nouveaux membres réguliers, mais en même temps, un nombre beaucoup plus grand de ces groupes ont connu un gain net de membres l'année précédente;
- un plus grand nombre d'organismes bénévoles s'occupant d'éducation et d'activités pour les jeunes et s'intéressant à l'emploi et à l'économie ont vu le jour au cours des cinq dernières années;
- les organismes bénévoles sont plus susceptibles de mentionner le manque de membres comme un défi à relever de façon pressante;
- on relève une plus forte proportion d'administrations locales aux prises avec des problèmes d'ordre financier.

Conclusions

Les institutions jouent un rôle important dans les collectivités rurales pour ce qui en est de bâtir un capital social et de favoriser la cohésion sociale. Elles sont les principaux rouages des mécanismes de développement économique communautaire. Les organismes bénévoles, qui fournissent toute une gamme de services et de programmes, sont des partenaires clés des institutions municipales. Toutefois, ils se ressentent eux aussi du manque de financement et des problèmes de recrutement. Quant aux événements communautaires, ils sont sources de retombées sociales et économiques majeures, notamment parce qu'ils aident la collectivité à se forger une identité et à acquérir de la fierté. Les institutions municipales offrent aux citoyens des services et des programmes importants, mais elles sont aux prises avec des réductions budgétaires et des changements en matière de prestation des services.

Les organismes bénévoles et les institutions municipales fournissent des services et des programmes importants dans leur collectivité. Le travail des organismes bénévoles et les événements communautaires locaux ont une grande incidence sociale et économique. Les collectivités apprécient le travail de leurs organismes bénévoles, en particulier ceux dont le

mandat général vise le bien de la société et l'intérêt public. Les répondants sont aussi bien plus enclins à dire que les événements communautaires généraux sont importants dans la collectivité. Ces éléments donnent à penser qu'il y a un haut degré de capital social et de cohésion sociale dans les collectivités rurales.

On y dénote aussi une forte proportion de réseaux et de partenariats, surtout entre organismes bénévoles et institutions municipales. Toutefois, certains de ces partenariats pourraient être compromis en raison des problèmes de recrutement et de financement des organismes bénévoles et du fait que les institutions doivent elles-mêmes tenir plus serrés les cordons de leur bourse.

Enfin, l'un des avantages observés dans les collectivités rurales est la grande capacité des citoyens d'entreprendre des démarches officieuses et de travailler en équipe pour faire bouger les choses et obtenir des résultats. Même si le cercle de participation est parfois restreint, nous constatons que les résidents ruraux se caractérisent par leur désir d'apporter une aide, particulièrement en période de crise, de même que par un vif sentiment d'appartenance à la collectivité. Bien que dans les collectivités précaires, on se sente un peu moins sûr de la capacité de la collectivité à se mobiliser, ces éléments du « capital social » que sont le désir d'entraide et le sentiment d'appartenance laissent croire à l'existence de bases solides permettant de travailler au développement économique des collectivités rurales.

Questions d'orientation et de recherche

- Les représentants des organismes bénévoles indiquent en général que l'aspect primordial de leur travail consiste à superviser ou à offrir des activités, des programmes et des services. Ils soulignent aussi les campagnes de financement et la communication d'information. Mentionnons en outre que les groupes bénévoles s'allient à des institutions municipales pour fournir un éventail plus complet de programmes et de services à la collectivité. Par contre, les répondants indiquent qu'ils éprouvent des problèmes, les plus grands étant le manque de membres et le manque de fonds. Ils estiment aussi qu'il y aurait de lourdes conséquences si leur organisation cessait d'exister, car les autres organisations seraient à peu près ou totalement incapables de les remplacer. Le manque de fonds occasionne des problèmes bien concrets. D'un point de vue stratégique, les trois paliers de gouvernement doivent revoir la nature de la relation financière qu'ils entretiennent avec ces partenaires essentiels que sont les organismes bénévoles. Les ententes financières relatives à l'exécution de programmes et à la prestation de services doivent prévoir une indemnisation suffisante pour les frais d'exploitation courants de ses organismes.
- Dans le même ordre d'idée, il semble que le réseau des organismes bénévoles soit plus faible dans les collectivités précaires, si l'on s'en reporte aux réponses des représentants du secteur bénévole à la question de savoir qui pourrait combler le vide si leur organisme cessait d'exister. Il y a un risque que la prestation locale de certains programmes et services ne puisse se poursuivre dans une telle éventualité. Les institutions municipales et tous les paliers de gouvernement doivent revoir leurs partenariats avec ces organismes afin de déterminer les mesures de soutien nécessaires pour continuer le partenariat.

- Dans les deux catégories de collectivités rurales, on indiquait le plus souvent qu'on avait besoin de nouveaux organismes bénévoles pour satisfaire aux besoins des personnes âgées et des jeunes. Étant donné le vieillissement de la population, un réseautage et un soutien communautaires accrus seront nécessaires. Comme les jeunes doivent composer avec des débouchés changeants, des foyers brisés et l'affaiblissement des liens avec la famille élargie, ils auront besoin d'un plus grand nombre de programmes communautaires. Il faut que les collectivités prennent le temps de planifier des mesures et des stratégies appropriées pour satisfaire aux besoins à court et à long termes dans ces domaines.
- Les événements communautaires axés sur les arts et la culture ainsi que ceux qui portent sur les sports et les loisirs visent davantage à attirer des visiteurs et ils offrent les meilleures possibilités de rendement de l'investissement. Les collectivités et les gouvernements doivent appuyer ces manifestations par des contributions financières suffisantes pour maximiser les retombées économiques. En outre, on estime que les événements communautaires sont des éléments essentiels pour resserrer le tissu social et la cohésion dans la collectivité. Il faut renseigner les institutions, les organisations et les entreprises et le simple citoyen sur les avantages sociaux et économiques de ces événements et encourager tous les intervenants à les appuyer le plus possible.
- Le recrutement de nouveaux membres du conseil d'administration a posé problème, surtout dans les organismes bénévoles plus anciens. Par contre, la plupart des groupes admettent volontiers qu'ils n'ont pas adopté d'approche stratégique en matière de recrutement. De nombreuses ressources sont disponibles sur ce sujet. Le gouvernement du Canada (peut-être par l'intermédiaire de son Secrétariat rural et de son Initiative pour le secteur bénévole) pourrait avoir pour rôle de coordonner la communication de cette information.
- On remarque que la moitié des organismes bénévoles ont peu de financement pour exécuter le travail qu'ils veulent faire, sinon aucun. Pourtant, de nombreuses fondations et de nombreux programmes gouvernementaux disposent de fonds spéciaux à cette fin. Quelques entreprises commerciales fournissent une gamme de services pour aider les groupes communautaires à repérer ces sources de financement. Le gouvernement du Canada pourrait peut-être offrir davantage d'information et de l'information de meilleure qualité sur ces possibilités. De plus, l'administration locale (et peut-être d'autres intervenants) pourrait s'abonner à des services de renseignements commerciaux sur les possibilités de financement, ou couvrir les coûts liés à l'achat de tels services. Cela pourrait être accompli pour les collectivités et communiqué à tous leurs groupes bénévoles.
- Le secteur bénévole lui-même nous a très bien renseignés sur ses activités. Cette information pourrait être complétée par des renseignements provenant de particuliers et de ménages, de même que par des données sur les perceptions et les rapports avec les groupes bénévoles dans leur collectivité. Nous aurions ainsi une idée du degré de cohésion sociale des

collectivités, de même que des programmes et des services que les citoyens souhaitent obtenir de ces groupes.

- Dans un même ordre d'idée, mentionnons que dans plus de la moitié des organismes bénévoles, on croit qu'il faut créer plus d'organismes dans la collectivité pour satisfaire à des besoins variés. Il faut recueillir plus d'information pour déterminer les besoins particuliers des citoyens, faire l'inventaire des atouts ou des ressources des collectivités et examiner les partenariats ou d'autres ententes possibles pour satisfaire à une partie ou à la totalité des besoins recensés.
- Le secteur bénévole est un partenaire important des institutions municipales. Il faut compiler davantage de renseignements pour examiner plus en détail les partenariats existants, ainsi que les modèles de partenariat et les conditions dans lesquelles ils sont le plus efficaces, sans oublier la « valeur » du secteur bénévole en qualité de partenaire.

1.0 Introduction

On a vanté les mérites du développement économique communautaire (DEC) comme approche permettant aux collectivités de prendre en main leur avenir et de devenir plus autonomes au moyen de plans fondés sur les enjeux et les possibilités déterminés localement (Dykeman, 1987). Des solutions typiquement communautaires sont essentielles dans une société de plus en plus mondialisée où le capital (tant financier que social) peut se trouver n'importe où. Les petites différences parfois insaisissables entre deux milieux peuvent prendre une importance capitale (Barnes et Hayter, 1994, 1992; Cloke et Goodwin, 1992; Hayter et Barnes, 1997; Marsden et coll., 1993). Ces petites différences concernent surtout la nature très fondamentale de la collectivité elle-même : ses habitants, ses institutions officielles et officieuses et sa « culture ». Il doit y avoir une dynamique communautaire pour que le DEC soit une approche efficace : sans véritable engagement de la collectivité, le développement économique communautaire ne fonctionne pas.

Le présent rapport examine le rôle à long terme des institutions locales dans le DEC. Les institutions (décrites plus en détail dans les pages suivantes) sont définies comme : des organisations bénévoles; des événements locaux annuels; des services municipaux (administration locale, services de santé et d'éducation); et des éléments insaisissables de la collectivité. Nous examinons le rôle de ces institutions au sein des collectivités dominantes et précaires, en assumant qu'il peut servir d'indicateur prévisionnel de succès.

Le rapport débute par une brève description des principaux concepts qui servent de cadre d'analyse (institutions, dominance et précarité, développement économique communautaire, développement communautaire et capital social). La méthodologie employée (section 2) et les caractéristiques de base des personnes interviewées et des organisations qu'elles représentent (section 3) suivent. Nous passons ensuite à l'analyse des principales questions relatives au rendement des institutions dans les collectivités rurales et dans le processus de DEC, ou à la contribution qu'elles y apportent (section 4). Vient ensuite l'analyse des similitudes et des différences entre les collectivités dominantes et les collectivités précaires (section 5). Le rapport se termine par un examen des questions d'orientation stratégique et des implications découlant des constatations, puis, nous fournissons des pistes pour les recherches à venir (section 6).

1.1 Institutions locales

Un vaste éventail de groupes et d'organisations peut être considéré et inclus dans la catégorie des institutions locales. Aux fins du présent rapport, nous nous concentrons sur quatre catégories : les organismes du secteur bénévole; les événements locaux annuels; les institutions municipales; et les éléments insaisissables.

On a recensé un vaste éventail d'*organismes bénévoles* dans le projet de la Nouvelle économie rurale (Bruce et coll., 1999). Ces organismes sont actifs dans des domaines comme la prestation de services sociaux, les soins de santé, le développement économique local, les arts et la culture,

les loisirs et les sports, les jeunes et les personnes âgées et les sociétés de bienfaisance communautaires. Souvent, la capacité institutionnelle de ces organismes varie énormément. Par exemple, quelques groupes disposent d'un budget et d'une infrastructure de soutien pour entretenir des bureaux ou des installations communautaires tandis que d'autres sont capables d'employer du personnel à temps plein ou à temps partiel pour épauler leurs bénévoles. Malgré cette diversité, le présent rapport met l'accent sur le rôle actif ou inactif que de tels organismes jouent dans une gamme d'événements communautaires. Ce rôle est fondé sur leur force relative (un indicateur de la capacité de la société civile d'une collectivité), principalement puisée à même le capital social (l'étendue et la profondeur de l'engagement et des liens communautaires).

Les *événements locaux annuels* d'envergure, comme un festival annuel ou un défilé, sont importants parce qu'ils impliquent un réseau organisationnel qui se réunit pour coordonner et tenir l'événement, et aussi parce qu'ils font partie de ce à quoi la collectivité s'identifie. Ces événements s'intègrent habituellement à un calendrier annuel de manifestations sur lesquelles les résidents peuvent compter et attendent avec impatience. Les liens avec le capital social sont doubles. Premièrement, l'existence d'événements annuels est un indicateur essentiel de la capacité de mobiliser le capital social de façon régulière. Deuxièmement, là où ces événements annuels ont lieu, l'ampleur des liens avec le capital social est un indicateur de la diversité de la participation dans l'ensemble de la collectivité. Plus la participation est étendue, moins on risque que la richesse du capital social soit minée par l'exclusion de certaines personnes ou entités.

Dans n'importe quelle collectivité, les *institutions municipales* primaires sont l'administration locale, les établissements de soins de santé et les établissements d'enseignement. Ces institutions sont importantes en raison du vaste éventail de services qu'elles fournissent au grand public et parce qu'elles sont en grande partie composées de « représentants » de la collectivité. Par exemple, l'administration locale est habituellement composée de citoyens élus de la collectivité et ses divers comités recrutent souvent d'autres membres de la collectivité à titre bénévole. Au sein du système de santé, on peut trouver un conseil communautaire de santé ou une autre organisation bénévole active qui soutient les services financés et programmés par l'administration. De même, la collectivité peut se mobiliser à l'intérieur du système d'éducation en participant à des comités, en utilisant des installations ou encore par d'autres moyens. Ces institutions fournissent une base d'interaction communautaire et de prestation de services et de programmes plus structurée. De plus, les membres de leur personnel sont souvent des participants clés à de nombreux aspects de la vie communautaire. Par contre, ces institutions peuvent aussi poser d'imposants obstacles au développement économique communautaire, par exemple lorsqu'elles comptent un cercle de dirigeants fermés, lorsqu'elles suscitent de l'incertitude quant à la continuité des programmes et des services et, dans certains cas, lorsqu'elles n'arrivent pas à bien gérer les ressources ou à prendre les décisions nécessaires.

Les « *éléments insaisissables de la collectivité* » constituent une dernière catégorie à l'étude. Il s'agit de réalités difficiles à quantifier mais profondément ressenties que sont le sentiment d'identité, les sentiments d'appartenance et d'inclusion, la capacité de réagir à des crises dans la collectivité et les styles de leadership. Ces éléments deviennent partie intégrante de la structure

institutionnelle de la collectivité dans la mesure où ils reflètent les normes et les droits collectifs. Par exemple, pour faire bouger les choses dans certaines collectivités, les résidents peuvent régulièrement se tourner vers une personne qui s'est occupée de nombreuses activités. Si le recours à cette personne devient régi par des normes et des règles officielles ou même officieuses, il prend les caractéristiques d'une institution. De même, les remarques sur les « vieux de la vieille » ou des phrases comme « nous sommes une ville minière » renvoient souvent à des ententes tacites sur des droits acquis qui constituent la base d'institutions. La tendance à demander au député élu localement d'approuver les projets communautaires peut devenir institutionnalisée au point de requérir une série de normes et d'approbations collectives. Quand ces éléments insaisissables sont présents dans une collectivité, ils contribuent dans une certaine mesure à l'amélioration ou au ralentissement du DEC et, par conséquent, au statut de dominance ou de précarité de la collectivité.

1.2 Dominance et précarité

Les collectivités dominantes sont celles qui se classent bien à de nombreux points de vue socio-économiques. On retrouve dans ces localités des revenus et des niveaux d'emploi plus élevés, une plus grande stabilité familiale et de meilleurs logements. Les collectivités précaires se classent moins bien sur ces plans. Nous avons choisi cette distinction comme élément principal de comparaison, conformément à l'analyse de l'OCDE sur les collectivités rurales. Une grande partie de notre analyse vise à examiner les facteurs démographiques, économiques et institutionnels qui contribuent aux différences entre ces deux catégories de collectivités. Les différences entre les institutions dans divers types de collectivités rurales, si subtiles soient-elles, peuvent fournir des indices sur les interventions ou les mécanismes dont les collectivités précaires pourraient avoir besoin pour améliorer leur situation (Reamer, 2000, 1997a, 1997b).

1.3 Développement économique communautaire

Le développement économique communautaire est devenu un sujet de discussion populaire, parallèlement à un autre sujet : la mondialisation. Pacione (1997, p. 415) affirme que le développement inégal est une caractéristique inhérente de la mondialisation du capitalisme. Par conséquent, les petites localités doivent souvent compter sur leurs propres initiatives et leurs propres ressources pour stimuler le développement. C'est établir là un lien douteux car, comme Hoggart et ses collaborateurs (1995, p. 7) l'affirment, s'il est important de prendre en compte la scène locale pour examiner l'incidence précise des changements sociétaux, le pouvoir dont les collectivités locales disposent pour déterminer leur propre avenir est limité. Compte tenu de cette contrainte, maintes collectivités cherchent par divers moyens à gérer ce qu'elles peuvent gérer. Quelques collectivités ont connu la croissance, d'autres le déclin. Certaines collectivités se sont remises sur pied après la perte d'employeurs majeurs tandis que d'autres ont vu leur situation économique périliter. Au-delà des mesures statistiques du revenu, de l'emploi et d'autres facteurs, il y a un lien direct avec la notion d'institutions : quelle contribution apportent ces dernières, si contribution il y a, pour différencier ces collectivités? Y a-t-il des caractéristiques

particulières des institutions elles-mêmes et de leur rôle dans un processus de DEC qui pourraient laisser croire à une probabilité plus grande de développement fructueux?

Mentionnons qu'il existe un vaste éventail de termes et de concepts pour décrire les nombreuses catégories d'activités de développement économique de nature locale (Brodhead, 1994; Ichoya, 1994; Jacquier, 1994; Pearce et coll., 1990; Perry et Lewis, 1994; Shaffer et Summers, 1989; Swack et Mason, 1994). Ces divers termes se rattachent souvent à des conceptions très différentes de la collectivité, de l'économie et du processus de développement. À l'heure actuelle, les termes en usage comprennent : développement économique, développement macro-économique, développement économique local, développement économique communautaire, développement durable et développement économique durable. Le DEC n'est pas une panacée pour toutes les collectivités, mais il est bénéfique parce qu'il passe par l'action communautaire, une action qui exige qu'une communauté soit prête à tirer parti de possibilités ou à relever des défis.

Il faut voir le DEC comme un processus fluide, évolutif. McRobie et Ross (1987, p. 1) affirment que c'est un processus par lequel les collectivités peuvent trouver et mettre en œuvre leurs propres solutions à leurs problèmes économiques communs pour constituer ainsi une capacité communautaire à long terme et favoriser l'intégration des objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Selon ces auteurs, le « développement » n'est pas forcément synonyme de « croissance », il s'agit plutôt d'un processus visant à consolider les ressources économiques disponibles et à améliorer les aspect qualitatifs de la vie communautaire.

Les stratégies de DEC comprennent des choses comme « la substitution d'importations », en vertu de laquelle on achète des biens locaux pour garder les revenus dans la collectivité, et le « colmatage des fuites économiques » par lequel on consolide la capacité locale de fournir les biens et les services nécessaires. Le DEC a pour objectif de créer et d'améliorer les possibilités de générer et de conserver la richesse économique dans la collectivité. Les stratégies de DEC sont censées être mises au point avec l'apport de la population et dans un consensus général, ce qui appuie l'argument de Brodhead et Lamontagne (1994) selon lequel le DEC est ancré dans l'habilitation et l'autonomie locales, de même que dans l'esprit d'entreprise des particuliers. Les institutions ont manifestement un grand rôle à jouer dans les processus de DEC parce qu'elles fournissent une vaste gamme de programmes et de services et qu'elles contribuent à la collectivité sur les plans économique et social.

Fossum (1993) pousse plus loin cette idée d'habilitation locale et cherche des façons de donner aux collectivités le pouvoir de travailler à leur revitalisation. Songeant d'abord aux petites collectivités rurales, il déclare qu'il y a deux impératifs clairs en matière de DEC. Le premier est de créer des « entreprises à valeur ajoutée ». En l'occurrence, l'accent est mis sur la création d'une certaine diversité économique locale, même si cette diversité est fondée sur une assise relativement limitée de ressources naturelles. Les industries primaires, comme l'industrie forestière en Colombie-Britannique, ont connu une longue période de réduction de l'effectif à cause de l'automatisation, de telle façon que l'emploi a diminué tandis que la productivité a

augmenté. Selon Fossum, on pourrait réintroduire des emplois dans le secteur des ressources naturelles à condition qu'il s'agisse d'emploi plus spécialisés à valeur ajoutée. Le deuxième impératif est la « mise en valeur du potentiel ». Il s'agit en l'occurrence d'améliorer le niveau de scolarité, de compétence et d'expérience des particuliers, des groupes et des dirigeants locaux pour créer les bases mêmes d'une collectivité innovatrice et efficace. C'est dans ce rôle de soutien que le capital social et les institutions locales entrent en jeu. Fossum vise clairement à combler l'écart entre le développement communautaire (mise en valeur du potentiel) et le DEC (création d'entreprises locales).

En guise de dernier point, il faut souligner que le DEC est un phénomène naturellement lié à la géographie. L'endroit où a lieu le DEC et l'étendue sur laquelle on veut y procéder ont une importance capitale. Les caractéristiques propres aux collectivités dominantes ou précaires peuvent concorder ou non avec les débouchés et les défis relatifs auxquels les localités sont confrontées et avec la force relative de leur capital social. Des stratégies et des outils de DEC variés ont été utilisés dans des milieux urbains et ruraux, et à des échelles très variées (mondiale, régionale et très locale), mais il n'existe aucune formule unique pour remédier aux maux d'une collectivité, car la géographie sociale et économique de chaque milieu l'empêche. Les petites localités doivent s'employer à créer des solutions adaptées à leur milieu. C'est là où l'engagement, la participation et la mise en valeur du potentiel de la collectivité prennent toute leur importance.

1.4 Développement communautaire

Dans un sens général, le « développement communautaire » concerne les améliorations apportées à l'infrastructure sociale et culturelle locale. On indique le plus souvent qu'il vise à améliorer les compétences, les connaissances et les capacités des résidents et à rendre la collectivité dans son ensemble plus apte à tirer parti de circonstances changeantes (Cofsky et Bryant, 1994).

Selon McKay (1987), le concept de développement communautaire est ancré dans un ensemble de variables complexe, entre autres l'environnement physique, social, organisationnel et culturel des milieux (voir aussi Campfens, 1997). Les petites collectivités sont non seulement complexes, mais elles varient d'un bout à l'autre du Canada. McKay s'inspire d'études de cas portant sur des collectivités des Premières nations au Canada pour affirmer qu'un cadre historique est aussi nécessaire afin de déterminer la « trajectoire » actuelle de ces variables.

Poussant plus loin l'argumentation de McKay, Williamson et Annamraju (1996) laissent entendre que le concept de développement communautaire est généralement vu comme un concept « holistique », impliquant les institutions locales, les dirigeants politiques, l'esprit communautaire, la structure sociale et d'autres facteurs qui vont au-delà des considérations économiques. Ces auteurs soutiennent que les cadres économiques conventionnels étaient souvent « pro-développement » et que les initiatives de développement communautaire doivent s'inscrire dans des cadres plus généraux, comme la viabilité, l'environnement et les enjeux

locaux en matière d'équité sociale. La question importante pour les collectivités rurales et les petites municipalités est la mesure dans laquelle les économies locales dépendent d'une seule industrie ou d'une seule ressource. Plus l'économie locale est dépendante, plus il est difficile (mais aussi plus critique) de la diversifier. Le lien avec les institutions touche ici les programmes et les services qu'elles fournissent pour renforcer les compétences, les connaissances et les capacités, tandis que les éléments insaisissables ont trait à la façon dont les institutions fonctionnent au sein de la collectivité.

1.5 Capital social

Règle générale, le capital social comprend le degré de confiance et de liens sociaux entre des personnes ou des groupes (Hofferth et Iceland, 1998; Wall et coll., 1998). Cette base de confiance et de rapports antérieurs constitue donc pour ces personnes ou ces groupes une ressource à exploiter afin d'accomplir des choses. Le capital social ressemble à d'autres formes de capital en ce sens qu'on peut l'accumuler et le faire fructifier jusqu'à son utilisation, mais il est aussi différent en ce sens qu'il se détériorera si on ne l'emploie pas et qu'il n'est pas facile à transférer (Schulgasser, 1999; Astone et coll., 1999). Par conséquent, le capital social doit être entretenu et nourri pour être efficace.

Le capital social désigne aussi la participation de personnes et la création de liens entre des institutions et des intervenants clés. Cette participation et ces liens créent une ressource à laquelle on peut puiser au besoin. L'étendue du capital social, à l'intérieur des institutions locales, et le déploiement potentiel du capital social par l'intermédiaire de ces institutions sont des éléments essentiels qui améliorent la collectivité, soutiennent les mesures de DEC et peuvent contribuer à la dominance d'une collectivité.

On a attribué le plus souvent aux travaux de Putnam en Italie (1993) et ensuite à ceux d'auteurs américains (1995) la popularité croissante des écrits sur le capital social. Putnam voulait expliquer pourquoi certains États ou certaines organisations réussissent mieux que d'autres à encourager la participation et le fonctionnement démocratiques. Dans le contexte de notre analyse, cette idée soulève les questions suivantes : pourquoi certaines localités ont du succès et d'autres pas; pourquoi certaines sont dominantes et d'autres précaires? De nombreux sociologues qui soutiennent que le capital social est lié aux doctrines sociologiques plus anciennes mettant l'accent sur les liens horizontaux entre les groupes (Flora et Flora, 1996; Molinas, 1998) ont mené des études dans des collectivités rurales et des petites municipalités afin de mettre en pratique les idées relatives au capital social. En particulier, Flora (1998) affirme que la paternité du concept de capital social remonte à l'intérêt de Durkheim pour les liens et aux idées de Bourdieu sur la solidarité collective.

Le capital social comprend deux éléments importants et distincts : le *capital social localisé* et le *capital de transition* (Wallis, 1998). Le capital social localisé est associé à des personnes et lié à un milieu particulier. L'étendue de la participation et des interactions de ces personnes revêt un intérêt primordial. Le capital de transition, qui touche directement la présente analyse, est

associé à des groupes ou à des organisations et n'est pas forcément lié à un milieu. En l'occurrence, notre intérêt porte sur les liens entre les groupes et les organisations. Ces liens forment un réseau de soutien, d'information et de ressources.

On trouve aussi des critiques virulents de l'utilisation normative du capital social. Portes (1998; et Portes et Landolt, 1996) en particulier déclare que bon nombre des forces présumées du capital social peuvent aussi avoir des conséquences négatives. Par exemple, l'établissement de liens solides et unis au sein d'un groupe de décideurs dans diverses organisations peut aussi aboutir à l'exclusion de nouveaux venus ou de gens aux idées nouvelles. Sous peine d'être exclues, ces personnes devront peut-être respecter des exigences de conformité. Nous ajouterions que bon nombre de ces arguments, qu'ils appuient ou non le capital social, sont l'écho d'écrits plus anciens sur les concepts de collectivité et de changement communautaire (Bell et Newby, 1971; Everitt et Gill, 1993; Fitchen, 1991; Forsythe, 1980; Fuguitt, 1963; Johansen et Fuguitt, 1979; Pierce-Colfer et Colfer, 1978; Sanderson, 1938; Sanderson et Polson, 1939; Spaulding, 1962).

Par conséquent, nous posons plusieurs questions :

- Quels services et programmes les institutions fournissent-elles? Quelles contributions apportent-elles au bien-être social de la collectivité? Quelles institutions sont perçues comme les plus importantes ou les plus reconnaissables dans la collectivité?
- Quels réseaux et partenariats les institutions emploient-elles?
- Quelle est la vitalité et la santé relatives des institutions? Quels changements sont survenus avec le temps?
- Quels sont les institutions ou les processus insaisissables importants dans la collectivité?
- À quels défis et enjeux critiques les institutions de la collectivité font-elles face?

Le présent rapport comporte deux limitations importantes. D'abord, il est très difficile de distinguer les variables dépendantes des variables descriptives tant chez les collectivités dominantes que chez les collectivités précaires. Les collectivités jugées dominantes sont-elles dans cette situation parce qu'elles possèdent des institutions locales solides et un haut degré de capital social, ou bien possèdent-elles des institutions solides et un haut degré de capital social parce qu'elles sont des collectivités dominantes? Pour composer avec cette limite, nous examinons la force de la corrélation entre le statut de dominance et de précarité de la collectivité et de nombreuses variables. Par ailleurs, les ensembles de données d'analyses sont de tailles variables : 162 organisations bénévoles, 99 informateurs clés, 51 représentants d'institutions municipales et 50 coordonnateurs d'événements de 20 collectivités différentes. Les différences découlent de degrés variables de fiabilité des données et de la force des liens à l'intérieur de chaque ensemble de données. Cependant, les constatations sont extrêmement utiles pour éclairer un examen à plus long terme du statut de dominance ou de précarité des collectivités rurales.

2.0 Méthodologie

Le processus employé pour choisir les collectivités est fondé sur le projet de recherche sur la Nouvelle économie rurale (NER) de la Fondation canadienne pour la restructuration rurale (Reimer, 1997a; 1997b). En utilisant la subdivision de recensement (SDR) en guise d'unité géographique, nous avons classé toutes les SDR du Canada rural pour comparer :

- les SDR très exposées à l'économie mondiale et celles qui ne le sont pas;
- les SDR qui possèdent une économie stable et celles qui n'en possèdent pas;
- les SDR voisines de grandes régions urbaines et celles qui ne le sont pas;
- les SDR ayant un degré élevé de capacité institutionnelle et celles qui n'en ont pas;
- les SDR dominantes et les SDR précaires.

La distinction entre les SDR dominantes et les SDR précaires est fondée sur une analyse factorielle de nombreuses variables économiques. Les SDR dominantes sont celles qui ont obtenu des résultats relativement élevés par rapport au revenu, à l'emploi, à la stabilité familiale et au logement. Les SDR précaires ont obtenu des résultats relativement faibles lors de l'analyse de ces variables.

La conjugaison de ces éléments donne une grille d'échantillonnage composée de 32 cellules ou catégories « différentes » de collectivités, dont la moitié sont classées parmi les dominantes et l'autre moitié parmi les précaires. Nous avons choisi une seule collectivité par cellule pour représenter ce genre de collectivité rurale. Nous avons ensuite choisi un total de 20 communautés pour mener nos entrevues et sondages, d'après une gamme de facteurs, notamment les ressources disponibles et la disponibilité de chercheurs sur place pour exécuter le travail. Huit d'entre elles sont des collectivités dominantes et douze, des collectivités précaires. Le tableau 1 montre les collectivités où la recherche s'est déroulée.

Tableau 1 Emplacement et statut des collectivités

Collectivité	Province	Statut	Collectivité	Province	Statut
Winterton	T.-N.	Précaire	Tweed	Ont.	Précaire
Twillingate	T.-N.	Précaire	Carden	Ont.	Précaire
Lot 16	I.-P.-É.	Dominante	Usborne	Ont.	Dominante
Springhill	N.-É.	Précaire	Seguin	Ont.	Dominante
Blissfield	N.-B.	Précaire	Spalding	Sask.	Précaire
Neguac	N.-B.	Précaire	Wood River	Sask.	Dominante
Ste-Françoise	Qué.	Précaire	Hussar	Alb.	Précaire
Cap-à-l'Aigle	Qué.	Dominante	Ferintosh	Alb.	Précaire
St-Damase	Qué.	Dominante	Tumbler Ridge	C.-B.	Dominante
Taschereau	Qué.	Précaire	Mackenzie	C.-B.	Dominante

Les travaux sur place ont été exécutés au cours de l'été 2000. Des entrevues ont été réalisées avec trois grandes catégories d'institutions et auprès d'un échantillon d'informateurs clés généraux des collectivités suivant les procédures ci-dessous.

- **Informateurs clés.** Dans chaque collectivité, nous avons interviewé trois (3) dirigeants officiels (élus ou personnes en position d'autorité, comme le maire, des conseillers, des membres du clergé, des administrateurs, des présidents de chambres de commerce) et trois (3) autres intervenants ou chefs de file (gens d'affaires, directeurs généraux d'institutions ou d'organismes publics ou autres résidents bien informés).
- **Organisations bénévoles.** Nous avons créé une liste de tous les organismes bénévoles dans chaque collectivité et nous les avons classés selon les catégories suivantes : services sociaux; services de santé; développement économique local; jeunes et personnes âgées; sociétés de bienfaisance; sports et loisirs; religion; politique. Un organisme de chaque catégorie a été choisi au hasard pour une entrevue. Quand il n'y avait aucune organisation dans une catégorie particulière, nous avons choisi au hasard, parmi les autres catégories, assez d'organisations pour porter le total à huit (8) dans chaque collectivité. (Remarque : dans quelques collectivités, certaines entrevues avaient été effectuées à l'été 1999 aux fins d'une autre étude.) Nous avons interviewé un membre de la direction de l'organisation, habituellement le président.
- **Institutions municipales.** Nous avons créé une liste des représentants locaux des milieux de la santé (hôpitaux, centres médicaux, cliniques médicales), de l'éducation (écoles publiques, établissements d'enseignement postsecondaire) et de l'administration municipale (ou l'équivalent). Lorsqu'il n'y avait pas d'institutions dans l'une ou l'autre des trois catégories, aucune entrevue de substitution n'a été réalisée dans une autre catégorie. Quand il y avait plus d'une institution dans une catégorie (comme une école primaire et une école secondaire dans la même collectivité), nous en avons choisi une au hasard. Nous avons interviewé un membre de la haute direction, par exemple un directeur d'école, un directeur général, un gestionnaire, un maire, un administrateur municipal. Dans certains cas, nous avons posé nos questions au représentant d'une institution régionale située hors des limites de la collectivité quand nous estimions qu'un nombre suffisant de résidents de cette communauté utilisaient ses services.
- **Événements communautaires.** Nous avons créé une liste d'événements communautaires (festivals, célébrations) ouverts à tous. Nous y avons inclus les événements « régionaux » organisés dans une autre collectivité lorsque des membres de la localité à l'étude avaient joué un rôle important dans leur organisation ou leur déroulement. Nous avons choisi au hasard trois événements dans chaque collectivité et interviewé son coordonnateur.

3.0 Profil des institutions et des informateurs clés

Parmi les informateurs clés des collectivités à l'étude, 45 % occupaient un poste officiel ou élu. Les autres informateurs étaient de simples particuliers, en ce sens qu'ils ne jouaient pas forcément un rôle d'influence ou décisionnel dans la collectivité. Il s'agissait plutôt de résidents de longue date ou de personnes bien connues et bien informées de la collectivité (tableau 2). Il n'y avait aucune différence en fait de répartition des informateurs clés chez ceux qui étaient considérés officiels et chez les simples particuliers dans les collectivités dominantes et précaires.

Près des deux tiers (62 %) des informateurs clés sont nés dans la collectivité (tableau 2). Les autres sont répartis également entre ceux qui sont nés dans un autre milieu rural de la province, dans un milieu urbain de la province ou ailleurs. Une proportion légèrement plus grande d'informateurs dans les collectivités dominantes sont nés localement et près du quart des informateurs des collectivités dominantes sont nés à l'extérieur de la province.

La plupart des informateurs (56 %) ont entre 45 et 64 ans (tableau 2). Les informateurs des collectivités dominantes sont plus nombreux dans cette cohorte, tandis qu'environ 25 % des informateurs des collectivités précaires ont entre 30 et 44 ans, ou 65 ans et plus.

Tableau 2 Profil des informateurs clés

	% total (n=99)	% dominantes (n=42)	% précaires (n=57)
Officiel/élu	45	45	46
Simple particulier	55	55	54
Né localement	62	67	58
Né dans un milieu rural de la province	14	5	19
Né dans un milieu urbain de la province	13	5	18
Né ailleurs	13	23	5
Moins de 29 ans	2	0	4
30 à 44 ans	26	25	27
45 à 64 ans	56	65	47
65 ans et plus	17	10	22

Les activités de la moitié des organismes bénévoles concernent « le bien de la société et l'intérêt public ». Environ le tiers s'occupent de « sports et loisirs » et de « l'éducation et du

développement des jeunes » (tableau 3). La concentration d'organismes voués « au bien de la société et à l'intérêt public » (61 % des organismes des collectivités dominantes), « à l'éducation et au développement des jeunes » (39 %) et aux « services sociaux » (35 %) est beaucoup plus grande dans les collectivités dominantes.

Tableau 3 Profil des organismes bénévoles*

Catégorie d'organisation	% total (n=162)	% dominantes (n=74)	% précaires (n=88)
Bien de la société et intérêt public	49	61	39
Sports et loisirs	30	34	26
Éducation et développement des jeunes	29	39	20
Services sociaux	25	35	17
Arts et culture	23	28	19
Santé	22	28	16
Emplois et intérêts économiques	16	20	13
Organisations religieuses	14	15	14
Environnement et faune	12	12	13
Domaines multiples	8	11	6
Droit et justice	6	12	1
Étranger/international	4	5	3
Autres	22	18	26

* Les représentants des organismes pouvaient indiquer plus d'un secteur d'activité s'ils estimaient qu'une seule catégorie ne suffisait pas à décrire leur rôle.

La fondation des deux tiers des organismes bénévoles de cet échantillon remontait à plus de 15 ans et les autres avaient été fondés depuis 1986. La répartition des collectivités dominantes et précaires en fonction de cette variable est la même. Cependant, quelques catégories d'organisations existent depuis plus longtemps. Par exemple, les organismes voués « aux sports et loisirs » représentent 37 % des organismes fondés il y a plus de 15 ans, mais 14 % seulement des organismes plus récents. De même, les organisations religieuses représentent 18 % des organisations plus anciennes, mais 4 % seulement des nouvelles.

Parmi les représentants d'institutions faisant partie de cet échantillon, 18 (35 %) viennent de l'administration locale, 17 (33 %) du domaine de l'éducation et 16 (31 %) du domaine de la

santé. Vingt de ces 51 représentants proviennent d'une collectivité dominante (8 de l'administration locale, 6 du milieu de l'éducation et 6 du milieu de la santé).

Beaucoup de collectivités tiennent de nombreuses catégories d'événements et la plupart des événements comportent souvent plusieurs activités, dans un éventail parfois assez large et s'adressant parfois à des groupes cibles différents (certaines activités destinées aux jeunes, d'autres aux personnes âgées, etc.). L'examen des événements communautaires compris dans l'échantillon révèle que le tiers se classent parmi les événements communautaires généraux comprenant de nombreuses activités. Ces événements comprendraient les « journées communautaires » ou les « festivals » généraux. Environ le quart sont des événements du domaine des arts et de la culture. Il s'agit de festivals d'art dramatique ou de musique, de concerts ou de « journées du patrimoine ». Environ 20 % sont des événements sportifs, comme des rodéos ou des tournois de curling (tableau 4). La répartition des catégories d'événements dans les collectivités dominantes et précaires est relativement identique, sauf qu'il y a légèrement plus d'événements généraux dans les collectivités dominantes que dans les collectivités précaires.

Tableau 4 Catégories d'événements selon la situation de la collectivité

	% total (n=50)	% dominantes (n=20)	% précaires (n=30)
Év. généraux	36	40	33
Arts/Culture	26	25	27
Sports/Loisirs	20	20	20
Autres	18	15	20

La moitié des événements ont débuté avant 1986. Cependant, 55 % des manifestations dans les collectivités dominantes ont commencé dans les 15 dernières années, tandis que 54 % des événements dans les collectivités précaires ont démarré avant 1986. La plupart des événements artistiques et culturels sont plus récents, 70 % d'entre eux ayant été lancés dans les 15 dernières années. La plupart des événements sportifs et récréatifs sont plus anciens, 80 % ayant débuté avant 1986.

4.0 Facteurs institutionnels liés au développement économique communautaire

4.1 Services et programmes

4.1.1 Secteur bénévole

La prestation de services et de programmes aux citoyens est un rôle fondamental que de nombreuses institutions jouent dans les collectivités. Quant aux organismes bénévoles, ils ont tendance à fournir des services ou des programmes appartenant à l'une des trois catégories suivantes : ceux pour le compte du palier municipal ou de paliers supérieurs de gouvernement (comme un programme de formation); ceux qui remplacent des services ou des programmes non offerts par le gouvernement (comme des activités de loisirs lorsque le gouvernement local n'offre aucun programme de loisirs); et ceux qui complètent les services ou programmes gouvernementaux ou s'y ajoutent (comme un groupe de protection du patrimoine qui met en valeur des attraits touristiques dans le cadre de projets touristiques du secteur privé et du gouvernement). Nous n'avons pas demandé aux représentants de ces organisations de classer leurs activités dans ces trois catégories, mais nous sommes à même de reconnaître la gamme complète et la plus importante de toutes les activités que l'ensemble du secteur bénévole fournit aux collectivités rurales.

Plus de la moitié des organismes s'occupent d'organiser ou de superviser des événements, de faire du démarchage, des campagnes ou des collectes de fonds et de fournir de l'information à leurs membres ou à leurs clients et à d'autres intéressés. Très peu d'organismes s'occupent de travaux d'entretien ou de réparation, de recueillir, de servir ou de livrer des aliments ou encore, d'animer ou d'organiser un groupe d'entraide (tableau 5). Dans les collectivités dominantes, beaucoup plus d'organismes s'occupent de fournir des soins ou du soutien à des personnes et à leurs familles contrairement à ce qui se passe dans les collectivités précaires, où ces organismes se chargent de recueillir, de servir ou de livrer des aliments.

Une tendance très similaire se dessine quand nous examinons les activités les plus importantes des organismes bénévoles. En effet, les trois principales activités sont aussi les plus communes au sein de ces groupes. Il est beaucoup plus fréquent dans les collectivités dominantes que l'on reconnaisse la prestation de soins et de soutien comme activité importante, et bien plus fréquent que l'on reconnaisse les travaux d'entretien et de réparation comme une activité importante dans les collectivités précaires. Étant donné l'éventail très large d'activités exécutées par ces groupes, il est clair que les organismes bénévoles développent leurs propres compétences et capacités internes pour participer efficacement aux processus et projets de DEC.

Tableau 5 Activités des organismes bénévoles

% indiquant cette activité comme la plus importante	Total (n=162)	Dominantes (n=74)	Pré-caires (n=88)	% indiquant cette activité comme la plus importante**	Total (n=162)	Dominantes (n=74)	Pré-caires (n=88)
Organiser ou superviser des événements	69	65	75	Organiser ou superviser des événements	51	53	49
Démarchage, campagne, financement	56	57	56	Démarchage, campagne, financement	31	37	26
Fournir de l'information	56	53	58	Fournir de l'information	24	30	18
Travail de bureau	45	47	43	Fournir des soins ou du soutien	22	32*	13
Enseignement/ Encadrement	42	39	44	Enseignement/ Encadrement	17	23	12
Fournir des soins ou du soutien	38	46*	31	Entretien/ Réparation	14	8	18*
Entretien / Réparation	32	26	36	Travail de bureau	8	5	9
Collecter / servir / livrer de la nourriture	25	16	32*	Collecter/servir/ livrer de la nourriture	6	4	7
Animer / organiser un groupe d'entraide	15	19	12	Animer/organiser un groupe d'entraide	6	10	3
Autres	42	46	39	Autres	22	27	18

* La différence¹ entre les collectivités dominantes et précaires est significative au niveau 0,05.

** Les représentants des organisations pouvaient indiquer plus d'une activité la plus importante.

¹La mesure de la différence employée ici est une mesure associative appelée « Phi ». Phi est une mesure d'association basée sur le Khi carré statistique pour les données nominales (toute donnée qui est « classée »). Elle divise le Khi carré par la taille de l'échantillon et en extrait la racine carrée. Cette mesure ressemble beaucoup au coefficient de corrélation Pearson en ce sens qu'elle attribue une valeur entre -1 et +1. Comme c'est le cas des autres mesures de corrélation, la corrélation est plus significative du point de vue statistique si sa valeur est proche de 0. En l'occurrence, nous utilisons le Phi pour mesurer l'association entre la situation dominante et précaire et les questions comportant des catégories de réponse oui/non. Plus la valeur de Phi est près de -1, plus la relation avec la « précarité » de la collectivité est étroite; plus la valeur se rapproche de +1, plus la relation avec la « dominance » de la collectivité est étroite.

Les organismes bénévoles contribuent beaucoup au bien-être social des collectivités rurales. Près des trois quarts de tous les groupes estiment qu'ils apportent une contribution importante ou significative à leurs collectivités sous ce rapport (tableau 6). Il y a peu de différence entre les organismes des collectivités dominantes et précaires, ni entre les organismes bénévoles plus anciens (avant 1986) ou plus nouveaux.

Tableau 6 Contribution sociale des organismes bénévoles

	% total (n=160)	% dominantes (n=74)	% précaires (n=86)
Importante ou significative	74	74	72
Modérée	14	12	16
Petite ou inexistante	13	13	12

Voici quelques exemples de la contribution sociale que les organismes bénévoles et leurs programmes et services apportent :

- « Le service permet aux personnes qui veulent vivre chez elles de le faire. »
- « La patinoire est le cœur de la collectivité dans les mois d'hiver; sans elle, il n'y aurait pas d'activités sociales dans la collectivité. »
- « Le bien-être de la collectivité passe par le bien-être des enfants. »
- « Nous faisons beaucoup de bonnes choses, p. ex. visiter les malades, offrir collations et réconfort lors de funérailles, organiser des banquets pour des organisations. »
- « Pour protéger le patrimoine, nous entretenons les vieux édifices (école). »
- « Nous organisons des activités pour les étudiants. Des ateliers sur l'éducation des enfants le soir et en informatique. Un programme de déjeuner sans but lucratif un jour par semaine. »
- « Nous apportons un soutien aux familles en période de deuil. »
- « Nous aidons les gens à vaincre la toxicomanie pour qu'ils puissent ensuite contribuer eux aussi à la collectivité. Nous offrons aux jeunes de la collectivité un endroit sûr où ils peuvent être eux-mêmes, loin des drogues, de l'alcool et du sexe. »

Dans bien des cas, les représentants d'organismes bénévoles décrivent leur incidence en des termes très généraux. Lorsqu'ils peuvent « quantifier » leur impact, ils citent souvent des chiffres de participation aux programmes ou d'inscription en guise de mesure de la force et de la portée de leur incidence. D'autres disposent de mesures ou d'indicateurs particuliers plus directs et indirects pour illustrer leur contribution ou leurs répercussions dans la collectivité. Par exemple :

- « Le service reçoit constamment des éloges. Les résultats d'un sondage effectué dans le foyer pour personnes âgées ont été positifs.

- « Les jeunes qui ont consulté le centre reviennent et nous parlent de l'effet qu'il a eu sur eux. »
- « Le meilleur indicateur serait que la patinoire est toujours bondée, que les gens s'intéressent aux événements locaux et trouvent le temps d'y participer. Cela signifie que tout va plutôt bien et que les gens sont assez satisfaits de la façon dont vont les choses. »
- « Nous avons remis de l'argent au service d'incendie et nous en avons envoyé dans d'autres pays (ouragan, etc.); nous avons fait un don pour l'achat d'un moniteur cardiaque et ramassé des dons pour la bibliothèque tous les dimanches. »
- « Nous avons prolongé la programmation d'été (6 semaines); ajouté de nouveaux sports (patinage artistique, patinage de puissance et base-ball); lancé la guilde des artistes dans les dernières années. »
- « Don pour le terrain de jeu; don d'outils au programme d'arts industriels de l'école secondaire. »
- « Le faible taux de criminalité signifie que les jeunes participent à des activités saines. »

Compte tenu du rôle important que les organismes bénévoles jouent sur le plan des services, il est important de déterminer ce qui arriverait si ces organismes cessaient d'exister. Le tableau 7 montre que selon les répondants des organismes bénévoles, la cessation de leurs activités aurait des effets sur la collectivité. On a relevé un nombre égal d'effets majeurs (p. ex. un service ne serait plus offert à une population qui en a fortement besoin) et d'effets mineurs (p. ex. un événement annuel ne serait plus organisé ni tenu). Comme il y a relativement peu de différence entre les collectivités dominantes et précaires à ce chapitre, ces constatations confirment l'importance des organismes bénévoles à titre d'institutions locales dans les collectivités rurales.

Tableau 7 Effets locaux si un organisme bénévole donnait cessait ses activités

	% total (n=69)	% dominantes (n=32)	% précaires (n=37)
Effets majeurs	45	44	46
Effets mineurs	45	50	41
Aucun effet	10	6	14

Voici des exemples des répercussions que la cessation des activités d'un organisme bénévole pourrait avoir sur une collectivité donnée :

- « Un petit chantier naval côtier, qui est un lieu patrimonial, disparaîtrait. »
- « Les événements dans la collectivité mourraient graduellement et l'esprit communautaire s'éteindrait. »
- « Des membres de nombreux ménages seraient forcés d'entrer dans un foyer ou un hôpital. La fermeture de l'organisme accroîtrait la pression sur les services disponibles. »
- « Les petites entreprises locales s'en ressentiraient. »

- « Les jeunes mères seraient isolées de nouveau. »
- « Sans les Optimistes, il n'y aurait pas de sentiment d'appartenance ici. »
- « Notre club fait partie de ce qui incite les gens à choisir de s'installer ici. Il attire des gens dans [cette collectivité] en hiver. Le magasin, le garage et l'école fermeraient s'il n'était pas là. »
- « Le délai de réponse en cas d'urgence doublerait dans le district. »
- « Beaucoup d'organisations de la municipalité perdraient des dons; les fonds s'épuiserait. »

À la question de savoir si un autre groupe ou organisme comblerait le vide si leur organisme cessait ses activités, près du tiers des répondants croient que cela ne serait pas le cas (tableau 8). Plusieurs répondants pensent que l'administration locale comblerait le vide, mais ces réponses étaient souvent teintées d'incertitude, comme on peut le voir dans la phrase suivante : « J'imagine qu'il reviendrait au gouvernement local de s'en charger ». Et cela, sans doute parce que les administrations locales des collectivités rurales ont déjà du mal à s'acquitter de leur lourde charge de travail en raison de leur personnel réduit et du fait que leurs élus travaillent à temps partiel ou à titre bénévole. Nous avons observé une différence entre les collectivités dominantes et les collectivités précaires : dans les premières, les groupes bénévoles sont plus susceptibles d'indiquer qu'un autre organisme bénévole prendrait peut-être le relais et fournirait les services ou superviserait les activités. Cette réponse spontanée laisse croire que le capital social ancré dans les liens et l'entraide constitue une assise solide permettant de réagir en souplesse en situation de crise. Cela est généralement nécessaire au bon fonctionnement du DEC, et révèle qu'il peut y avoir des différences qualitatives en matière de coordination des organismes bénévoles et de création d'un capital social dans les collectivités dominantes.

Tableau 8 Remplacement du vide laissé par un organisme bénévole s'il cessait ses activités

	% total (n=69)	% dominantes (n=32)	% précaires (n=37)
Autres groupes bénévoles	33	41	27
Administration locale	30	22	38
Aucun	29	28	30
Ne sais pas	7	9	5

Les représentants des organismes bénévoles reconnaissent le rôle important que ces derniers jouent dans la collectivité et ils sont en mesure de décrire les autres fonctions que l'ensemble de leur secteur peut remplir. Plus de la moitié des représentants (56 %) des organismes bénévoles estiment que leur collectivité a besoin d'autres organismes bénévoles pour combler les lacunes en matière de services et de programmes. Ce besoin est ressenti dans toutes les catégories de collectivités rurales, car 49 % des représentants dans les collectivités dominantes et 62 % des

représentants dans les collectivités précaires le mentionnent. On affirme le plus souvent (près de la moitié des répondants) avoir besoin de groupes qui fourniraient des services et des programmes aux jeunes et aux personnes âgées et ce, tant dans les collectivités dominantes que précaires (tableau 9). Le deuxième besoin le plus grand se fait sentir dans le domaine des services sociaux.

Tableau 9 Catégories de nouveaux organismes bénévoles nécessaires

	% total (n=43)	% dominantes (n=15)	% précaires (n=28)
Jeunes et personnes âgées	44	47	43
Services sociaux	19	20	18
Domaine culturel	9	13	7
Santé	9	13	7
Sports et loisirs	5	0	7
Services généraux	5	0	7
Autres	9	7	11

4.1.2 Institutions municipales

Les principales institutions municipales jouent un rôle essentiel sur le plan de la prestation des programmes et des services dans leurs collectivités. Les écoles de tous les niveaux se chargent de l'enseignement et d'activités parascolaires pour les enfants d'âge scolaire. Elles servent souvent de lieu de rencontre communautaire et quelques-unes de leurs installations, comme les gymnases et les salles d'informatique, sont utilisées après les heures de classe pour des programmes communautaires destinés à la population. Les établissements de soins de santé de notre échantillon comprennent de petits hôpitaux locaux et régionaux offrant une gamme de services médicaux généraux. Il y a aussi de plus petits établissements, comme des cliniques et des centres de santé qui donnent accès à divers programmes, comme des programmes de nutrition et des services d'orientation. L'administration locale est le fournisseur de services le plus immédiat pour la population générale. Selon la taille et l'assiette fiscale de la collectivité, l'administration fournit une gamme de services et de programmes allant de l'élimination des déchets solides à des programmes de loisir et à de nombreux autres services.

Les changements touchant l'accès aux services et les programmes fournis par leurs institutions municipales sont l'une des préoccupations exprimées par les résidents des collectivités rurales. Cette préoccupation s'avive en raison de la restructuration organisationnelle et des compressions budgétaires en cours. Règle générale, un nombre égal d'institutions offrent plus de services ou moins de services qu'auparavant (tableau 10). Les établissements de soins de santé ayant étendu

l'éventail de leurs services sont légèrement plus nombreux que ceux qui en offrent moins, et c'est davantage le cas dans les collectivités précaires. Dans les collectivités dominantes, il y a plus d'établissements d'enseignement qui ont élargi leur gamme de services que d'établissements qui l'ont restreinte, alors que dans les collectivités précaires, c'est l'inverse.

Tableau 10 Changements touchant les services des institutions municipales

Institutions	Nature du changement	% total	% dominantes	% précaires
Santé (n=16)	Services accrus	44	33	50
	Services réduits	31	50	20
Éducation (n=17)	Services accrus	35	67	18
	Services réduits	35	33	38
Administration locale (n=18)	Services accrus	33	43	27
	Services réduits	33	28	36

Les représentants de ces institutions clés sont prompts à décrire les inquiétudes très réelles que les membres de leurs collectivités éprouvent face aux conséquences potentielles que la fermeture de leur institution aurait dans leur collectivité. Règle générale, on juge que la fermeture de l'établissement de soins de santé ou d'enseignement se traduirait par l'affaiblissement de l'identité pour la collectivité, des déplacements plus longs pour obtenir des services et la disparition de l'infrastructure communautaire. Par ailleurs, les représentants de l'administration locale craignent de perdre les pouvoirs de gestion de services et de programmes clés si leur municipalité était forcée de se fusionner.

4.1.3 Événements communautaires

Les événements communautaires ont des bénéfices et des effets sociaux importants sur les plans individuel et collectif. Pour chacun des événements compris dans notre échantillon, on note au moins un effet social positif, comme en témoignent ces observations des coordonnateurs de l'événement :

- « Cela permet aux gens d'apprendre à connaître leurs voisins, de créer des liens d'amitié, d'encourager les interactions. »
- « Il s'agit d'une occasion d'interaction sociale entre les jeunes et les personnes âgées; l'événement favorise un mode de vie sain, des activités physiques. »
- « La ville se transforme en un lieu magique. C'est bon pour l'estime de soi. »
- « C'est une bonne activité sociale qui réunit des gens différents. »
- « Il s'agit d'une expérience agréable pour les gens qui travaillent à l'organisation de l'événement. »

Les événements communautaires sont donc un moyen de bâtir le capital social et la cohésion sociale. De plus, ils apportent des occasions d'apprentissage et de développement individuels et collectifs. En plus de fournir aux résidents de la collectivité des occasions de socialiser, ces événements ont souvent des retombées économiques directes ou indirectes. Les coordonnateurs des événements citent les exemples suivants :

- « Le secteur des services local double ses entrées d'argent pendant cette période. »
- « On estime les retombées économiques à 1,5 million de dollars. »
- « On achète le plus possible des matériaux localement. »
- « L'événement dégage un petit profit pour le conseil des loisirs. »
- « Le Club des Lions peut recueillir des fonds grâce aux activités des sollicitateurs. »

Le quart (cinq) des événements dans les collectivités dominantes et 10 % (trois) des événements dans les collectivités précaires n'ont pas eu de retombées économiques, ni directes, ni indirectes. Ceci étant dit, quelques-uns des événements communautaires sont lancés surtout à des fins économiques – pour ramasser de l'argent pour un événement ou une cause, ou pour stimuler les dépenses et l'activité économique dans la collectivité (principalement en attirant des visiteurs). Vingt pour cent (quatre) des événements communautaires dans les collectivités dominantes sont nés pour des raisons surtout économiques, comparativement à 30 % (neuf) dans les collectivités précaires. Cela donne à penser qu'à un certain point, les événements communautaires jouent un rôle économique essentiel dans les collectivités dont la situation est précaire. Des degrés plus élevés de capital social et de cohésion sociale pourraient être nécessaires pour soutenir des événements importants de cette nature.

Nous avons demandé aux coordonnateurs d'événements communautaires de faire des spéculations sur ce qui arriverait dans la collectivité si leur événement devait cesser. Dans la moitié des cas, les coordonnateurs croient que la collectivité rassemblerait des appuis pour ressusciter la manifestation en question. Comme nous l'avons vu plus tôt dans le tableau 8, il pourrait s'agir d'un autre organisme bénévole. Selon le tiers des répondants, il y aurait quelques inquiétudes, mais on ne prendrait pas forcément des mesures. D'après 10 % des répondants, la collectivité ne prendrait aucun moyen pour empêcher la cessation de l'événement. Dans les deux catégories de collectivités, on a apporté des réponses identiques à cette question.

Les événements communautaires contribuent aussi à « définir la collectivité ». En d'autres mots, quelques événements deviennent « institutionnalisés » dans l'esprit des citoyens. Il peut s'agir d'événements communautaires qui ont lieu depuis longtemps ou d'événements plus récents qui sont devenus importants pour des raisons économiques ou sociales qui font que beaucoup de gens de la collectivité et d'ailleurs associent immédiatement ces événements à la collectivité. Nous avons demandé aux coordonnateurs d'événements communautaires d'identifier le ou les manifestations qui définissent clairement leur collectivité ou auxquelles les gens identifient généralement leur collectivité. Différence notable entre les collectivités dominantes et précaires, on a mentionné beaucoup plus souvent des événements communautaires « généraux » dans les

collectivités dominantes (tableau 11). Il s'agit souvent d'événements de plus grande envergure offrant un vaste éventail d'activités et d'attraits à un large public de résidents locaux et de visiteurs. La réussite de ces événements nécessite aussi probablement beaucoup plus de compétences organisationnelles, de capital social et de cohésion sociale. Les coordonnateurs d'événements dans les collectivités précaires citent plus fréquemment d'« autres » événements (comme des événements religieux, des réunions ou d'autres événements plus ciblés).

Tableau 11 Événements communautaires définissant les collectivités rurales*

	% total (n=48)	% dominantes (n=18)	% précaires (n=30)
Généraux	60	78	50
Sports/Loisirs	48	56	37
Arts/Culture	42	44	40
Autres	25	11	33

*Les coordonnateurs d'événements pouvaient indiquer au plus deux événements.

La plupart des événements communautaires offrent quelque chose tant aux résidents locaux qu'aux visiteurs. Pour les résidents locaux, il s'agit souvent d'activités sociales importantes tandis que pour les visiteurs, il y a un mélange d'activités touristiques, d'occasions de rassembler la famille étendue et de participation (en qualité de concurrents à des événements, d'artistes de spectacles ou de participants). Prenant en considération les 49 événements compris dans notre échantillon, nous estimons qu'environ 63 % des participants sont des résidents locaux et 37 % sont des visiteurs (tableau 12). Les manifestations dans les collectivités dominantes ont tendance à viser davantage un public local, puisque environ 77 % de leurs participants proviennent de la collectivité. Les événements communautaires généraux (festivals et célébrations communautaires) sont plus fréquents dans les collectivités dominantes et sont généralement organisés pour les résidents locaux. Dans les collectivités précaires, la répartition du public local et des visiteurs est plus égale. Cela peut s'expliquer en partie parce qu'il y a une concentration légèrement supérieure d'événements plus spécialisés (« autres » événements) dans les collectivités précaires et parce que ces événements tendent à être beaucoup plus axés sur les visiteurs. Par exemple, en général, des équipes de l'extérieur de la collectivité viennent participer aux tournois de sports d'équipe et des parents et des amis peuvent les accompagner. De même, lors d'une exposition d'artisanat, des artistes de notoriété régionale ou provinciale peuvent venir présenter leurs œuvres localement et le public intéressé par l'artisanat peut provenir d'un territoire plus grand. Toute cette affluence dépense de l'argent dans les collectivités. Sur ce plan, il n'y a aucune différence entre les événements plus anciens et plus récents et entre les publics visés.

Tableau 12 Résidents et visiteurs participant aux événements dans les collectivités rurales

	Total (n= 49)	
	% résidents	% visiteurs
Tous les événements	63	37
Événements dans les collectivités dominantes (n=20)	77	23
Événements dans les collectivités précaires (n=29)	53	47
Généraux (n=18)	71	29
Arts/Culture (n=12)	55	45
Sports/Loisirs (n=10)	44	56
Autres (n=9)	77	23

4.2 Réseaux et partenariats

4.2.1 Secteur bénévole

Les organismes bénévoles collaborent avec d'autres intervenants pour réaliser des objectifs communs ou fournir des programmes et des services. La plupart des organisations, surtout dans les collectivités dominantes, travaillent en partenariat avec d'autres groupes bénévoles dans la collectivité. Ces rapports comprennent l'utilisation partagée de locaux, des programmes complémentaires ou des contributions versées par un groupe à un autre. Près des trois quarts ont formé un partenariat ou noué des liens avec l'administration locale, notamment en matière de prestation directe de programmes et de services pour la municipalité, le financement, l'utilisation de bureaux et beaucoup plus. Les institutions et les entreprises sont aussi des partenaires d'environ la moitié de ces organismes et cette catégorie de partenariats est plus courante dans les collectivités précaires (tableau 13). Le fait que plus de groupes bénévoles dans les collectivités précaires aient des partenaires institutionnels s'explique peut-être par le fait que ces institutions peuvent être plus petites et ne disposent pas des ressources suffisantes pour offrir la gamme complète des programmes et des services qu'elles voudraient fournir. Par conséquent, ces institutions s'adressent à des organismes bénévoles pour former des partenariats ou conclure d'autres accords avec eux. La création de ce genre de partenariats est une condition déterminante de l'efficacité du DEC.

Tableau 13 Partenariats entre les organismes bénévoles

Catégorie de partenaire	% total (n=77)	% dominantes (n=33)	% précaires (n=44)
Autres groupes bénévoles	84	91	80
Administration locale	74	70	77
Institutions	55	45	63
Entreprises	47	39	54

Dans la plupart des cas, la relation avec l'administration locale est positive. Parmi les organismes entretenant une telle relation, quatre seulement la qualifient de négative ou de frustrante. Dans ces cas, le problème rapporté est un manque de financement ou un manque de reconnaissance du rôle important que l'organisme joue dans la collectivité.

4.2.2 Institutions municipales

De nombreuses institutions ont établi des partenariats officiels et officieux pour diverses raisons, entre autres : financement, exécution de programmes ou de services, marketing. Les organismes communautaires locaux et l'administration locale sont les partenaires les plus fréquents des établissements de soins de santé. Les organismes communautaires locaux, l'administration locale et les entreprises locales sont les partenaires les plus fréquents des établissements d'enseignement. Les organismes communautaires locaux et les entreprises locales sont les partenaires les plus fréquents de l'administration locale (tableau 14).

Nous relevons quelques différences majeures entre les collectivités dominantes et précaires. Les organismes locaux et l'administration locale sont plus souvent mentionnés comme des partenaires des établissements de soins de santé dans les collectivités précaires. Ces établissements ont tendance à être un peu plus petits dans les collectivités précaires et il leur importe donc davantage d'établir des partenariats pour compléter la gamme des programmes et des services qu'ils souhaitent fournir. Cette constatation est directement liée à celles présentées dans le tableau 13, où nous voyons que le secteur bénévole est un partenaire plus fréquent des institutions. Les entreprises locales et les organismes de l'extérieur de la collectivité se font plus souvent les partenaires des établissements d'enseignement dans les collectivités précaires, tandis que l'administration s'allie plus fréquemment aux établissements d'enseignement dans les collectivités dominantes. Les entreprises locales, les organismes locaux et les organisations de l'extérieur de la collectivité cherchent plus souvent l'appui des administrations locales dans les collectivités précaires. La gamme et la prépondérance des partenariats laissent croire que les nombreux intervenants disposent de bases solides pour mener des activités de DEC fructueuses.

Tableau 14 Partenariats institutionnels dans les collectivités

	Catégorie de partenaire	% total	% dominantes	% précaires
Santé (n=16)	entreprises locales	44	50	40
	autres entreprises	13	17	10
	organismes locaux	75	50	90
	autres organisations	44	33	50
	gouvernement	75	50	90
Éducation (n=16)	entreprises locales	63	67	60
	autres entreprises	31	17	40
	organismes locaux	82	83	80
	autres organisations	31	17	40
	gouvernement	69	100	50
Administration locale (n=18)	entreprises locales	61	43	73
	autres entreprises	27	14	18
	organismes locaux	72	57	82
	autres organisations	50	14	73
	gouvernement	50	57	45

4.2.3 Événements communautaires

Le nombre et la catégorie de participants à la planification et à la tenue d'un événement communautaire est une mesure de l'étendue des réseaux établis à cette fin. Habituellement, un nombre limité de personnes sont chargées de planifier un événement et on trouve un réseau plus étendu de bénévoles appelés à travailler durant l'événement le ou les jours où il se déroule, y compris pour installer et démanteler l'infrastructure nécessaire. À l'examen des 40 événements de notre échantillon pour lesquels on a indiqué le nombre de personnes s'occupant de la planification, nous constatons qu'en moyenne 13 personnes planifient un événement (tableau 15). Règle générale, les planificateurs des événements sont plus nombreux dans les collectivités dominantes (17) que dans les collectivités précaires (10).

L'examen de l'échantillon de 41 événements portant sur le nombre de personnes participant à leur tenue révèle qu'en moyenne, 50 personnes travaillent lors de la manifestation ou voient à son bon déroulement. En moyenne, un peu plus de personnes aident à la tenue des événements dans les collectivités dominantes. Ces constatations laissent croire que les collectivités rurales peuvent compter sur un riche capital social et une grande cohésion sociale pour tenir des événements communautaires de toute sorte.

Les simples citoyens jouent un grand rôle comme planificateurs et travailleurs pour les événements. Les jeunes et les membres représentant les organismes bénévoles de la collectivité sont aussi importants, particulièrement comme travailleurs lors des événements et dans les collectivités précaires. Plus de représentants d'organismes bénévoles communautaires fournissent leur aide lors de manifestations dans les collectivités dominantes, ce qui donne à penser qu'on y trouve peut-être davantage de partenariats officiels et de relations établies. Cette constatation est aussi liée aux données du tableau 8 et à la discussion sur l'importance de l'événement communautaire, durant laquelle les répondants ont spontanément affirmé que d'autres organismes bénévoles pourraient combler le vide en cas d'abandon de l'événement ou de crise créée par le désistement d'un groupe. Les gens d'affaires dans les collectivités dominantes travaillent eux aussi bénévolement dans le cadre des événements communautaires.

Tableau 15 Participation à la planification et au déroulement d'événements communautaires

Nombre moyen de participants (arrondi au chiffre le plus près)	Total		Dominantes		Précaires	
	Planifi- cation (n=40)	Dérou- lement (n=41)	Planifi- cation (n=17)	Dérou- lement (n=15)	Planifi- cation (n=23)	Dérou- lement (n=26)
Total	13	50	17	53	10	48
Simple citoyens	7	30	8	26	7	32
Jeunes	2	9	3	7	1	10
Membres de groupes bénévoles	2	7	3	14	2	3
Entreprises	1	2	1	6	1	1
Représentants du gouvernement	1	1	1	1	1	1
Autres	1	1	2	1	1	1

Nous relevons quelques légères différences entre les événements plus anciens (avant 1986) et plus récents et le nombre de personnes participant à la planification et au déroulement de

l'événement. Pour les événements plus anciens, 15 personnes en moyenne participent à la planification, comparativement à 12 pour les événements plus récents. Pour les événements plus anciens, 44 personnes en moyenne travaillent au déroulement de l'événement, comparativement à 55 pour les événements plus récents.

En plus de donner de leur temps, beaucoup de gens et d'organismes participent aux événements communautaires en versant de l'argent ou par des contributions non financières (autres que leur temps). Ces contributions non financières peuvent inclure des prix, l'utilisation d'équipement ou de matériaux, des locaux et bien d'autres choses. Le déroulement d'environ la moitié des événements dépend de la contribution financière de citoyens et d'entreprises (tableau 16). Une plus grande proportion d'événements dans les collectivités précaires dépend de ce genre de contribution. Les administrations municipales apportent un appui financier à un peu plus du tiers des événements, et les gouvernements provinciaux, à un peu plus du quart. Cependant, il n'y a pas de différence significative du point de vue statistique entre les sources de contribution financière pour les événements des collectivités dominantes et ceux des collectivités précaires.

Cinquante-six pour cent des coordonnateurs d'événements ont signalé que des entreprises apportaient des contributions non financières aux manifestations. Les simples citoyens et l'administration municipale collaborent aussi à environ 40 % des événements. Il n'y a pas de différence significative du point de vue statistique entre les sources de contribution non financière aux événements chez les collectivités dominantes et chez les collectivités précaires.

Tableau 16 Contributions financières et non financières à des événements communautaires

% recevant des contributions financières de :	Total (n=50)	Dom. (n=20)	Préc. (n=30)	% recevant des contributions financières de :	Total (n=50)	Dom. (n=20)	Préc. (n=30)
Simple citoyens	53	42	60	Entreprises	56	55	57
Entreprises	48	35	57	Simple citoyens	43	50	38
Administration locale	38	40	37	Administration locale	40	45	37
Gouvernement provincial	28	35	23	Groupes bénévoles	34	45	27
Groupes bénévoles	26	30	23	Jeunes	33	30	35
Jeunes	12	5	17	Gouvernement fédéral	8	5	10
Gouvernement fédéral	8	10	7	Gouvernement provincial	6	5	7
Autres	26	20	30	Autres	14	10	17

4.3 Santé et vitalité des institutions

4.3.1 Secteur bénévole

Les organismes bénévoles sont sans cesse mis au défi de se renouveler et de trouver « du sang neuf » à mesure que des membres se retirent ou s'intéressent à autre chose. La moitié des groupes trouvent qu'il est difficile ou très difficile de recruter de nouveaux membres réguliers. Près des deux tiers estiment que c'est aussi le cas pour trouver de nouveaux membres du conseil d'administration (tableau 17). Les organismes des collectivités précaires ont beaucoup plus de peine à recruter de nouveaux membres réguliers, mais la difficulté de trouver de nouveaux membres du conseil d'administration est ressentie avec la même acuité chez les uns et les autres. Compte tenu de tout cela, les organisations officielles participant à des activités de DEC pourraient éprouver de graves problèmes. Leur activité pourra être limitée si elles ne peuvent compter sur la stabilité de leur effectif et sur un conseil d'administration dynamique.

Tableau 17 Facilité de recruter de nouveaux membres réguliers et des membres du conseil d'administration chez les organismes bénévoles

Pourcentage disant qu'il est :	Total (%)		Dominantes (%)		Précaires (%)	
	Réguliers (n=79)	Conseil d'admin. (n=76)	Réguliers (n=36)	Conseil d'admin. (n=35)	Réguliers (n=43)	Conseil d'admin. (n=41)
Très facile	8	7	8	9	7	5
Facile	11	12	8	20	14	17
Ni facile, ni difficile	32	18	44	9	21	15
Difficile	20	30	13	31	26	29
Très difficile	29	33	25	31	33	34

Une plus grande proportion des groupes plus anciens (56 %), constitués avant 1986, trouvent difficile ou très difficile de recruter de nouveaux membres réguliers, comparativement à 40 % des groupes plus récents. Le problème est beaucoup plus difficile à régler pour les organismes plus anciens quand vient le temps de trouver de nouveaux membres du conseil d'administration, car la proportion passe à 72 %, comparativement à 39 % seulement pour les groupes plus récents.

Règle générale, les organismes bénévoles n'ont pas de plan stratégique pour repérer et recruter de nouveaux membres. La plupart se tournent vers la population comme source principale

(tableau 18). Cependant, dans les collectivités précaires, un peu plus d'organismes se tournent vers les nouveaux venus.

Tableau 18 Sources de nouveaux membres pour les organismes bénévoles

	% total (n=87)	% dominantes (n=36)	% précaires (n=51)
Résidents	60	67	55
Nouveaux venus dans la collectivité	21	14	25
Famille / Amis	11	14	10
Jeunes	5	3	6
Autres	3	3	4

Le renouvellement des membres est une autre mesure de la santé et de la vitalité des organismes bénévoles. Dans tous les organismes, les membres changent au fil du temps. Des gens se retirent, de nouveaux venus se joignent et l'organisme connaît alors une vie et des idées nouvelles. Bien entendu, le défi des groupes est de veiller à ce que le taux de roulement soit raisonnable et sain et qu'il leur permette de réaliser leurs objectifs avec un nombre de personnes suffisant.

Le tableau 19 montre que près de la moitié des organismes dans les collectivités dominantes n'ont pas accueilli de nouveaux membres l'an dernier, comparativement à environ le tiers des organismes dans les collectivités précaires. Le quart des organismes des collectivités précaires ont recruté dix membres ou plus, comparativement à 7 % seulement des organismes des collectivités dominantes. Dans celles-ci, par rapport aux collectivités précaires, un peu moins d'organismes ont perdu des membres l'année précédente.

Tableau 19 Gains et pertes de membres l'an dernier dans les organismes bénévoles

Nombre de membres gagnés ou perdus	Total (n=139)		Dominantes (n=61)		Précaires (n=78)	
	% ayant fait un gain	% ayant subi une perte	% ayant fait un gain	% ayant subi une perte	% ayant fait un gain	% ayant subi une perte
0	42	38	48	36	37	40
1-2	15	27	20	30	12	24
3-4	13	12	13	13	13	10
5-9	13	13	13	10	13	9
10 ou plus	17	14	7	10	26	17

Le gain net ou la perte nette de membres est cependant une mesure plus révélatrice de la vitalité d'un organisme. Par exemple, si un organisme perd 12 membres dans une année donnée mais recrute 12 nouveaux membres la même année, la perte ou le gain net est nul.

Le quart des organismes ont subi une perte nette de membres l'an dernier. C'est le cas tant chez les organismes plus anciens que chez les plus récents, et de 28 % des organismes des collectivités dominantes comparativement à 22 % des organismes des collectivités précaires. Plus du tiers (37 %) des organismes ont fait un gain net de membres l'an dernier. C'est le cas de 39 % des organismes plus anciens contre 30 % des organismes plus récents et de 27 % des organismes dans les collectivités dominantes contre 45 % des organismes dans les collectivités précaires. Toutefois, ce dernier point ne semble pas concorder avec les constatations présentées dans le tableau 17, où nous voyons que les collectivités précaires étaient beaucoup plus susceptibles de dire qu'il était difficile ou très difficile de trouver de nouveaux membres.

Les besoins et les possibilités des collectivités évoluent à mesure qu'elles évoluent elles-mêmes. Dans bien des cas, de nouveaux organismes communautaires naissent pour y répondre. Nous avons demandé à tous nos informateurs clés, représentant d'institutions et coordonnateurs d'événements, d'énumérer les nouveaux organismes créés au cours des cinq dernières années. Dans 7 des 8 collectivités dominantes et 11 des 12 collectivités précaires, de nouveaux organismes ont effectivement vu le jour pour satisfaire aux besoins et tirer parti de possibilités (tableau 20). Même si les réponses des divers informateurs de chaque collectivité varient quant au nombre et à la catégorie des organismes formés (d'après le souvenir, les réseaux et l'expérience de chacun), elles brosent dans l'ensemble le tableau d'une vie communautaire dynamique. De nouveaux organismes se forment pour diverses raisons. Dans certaines collectivités, un organisme peut avoir mis fin à ses activités à cause d'une baisse d'adhésion et un nouvel organisme peut s'être formé, avec un nouveau mandat ou une nouvelle mission et de nouveaux membres pour combler une partie ou la totalité du vide laissé par l'ancien groupe. Dans d'autres cas, on a créé des organismes pour faire face à des problèmes particuliers de la collectivité. Par exemple, un groupe de citoyens s'est constitué dans une collectivité pour sauver la clinique médicale locale. Dans une autre collectivité, des bénévoles ont mis sur pied un groupe chargé d'élaborer des stratégies de diversification économique pour faire face au ralentissement économique et aux pertes d'emplois. La situation de chaque collectivité détermine les raisons de former un nouveau groupe.

Les nouveaux groupes dans les collectivités dominantes s'occupent le plus souvent d'environnement, d'activités économiques et d'emploi, des arts et de la culture, ou de loisirs et de sports. Dans les collectivités précaires, les nouveaux organismes s'occupent la plupart du temps d'éducation et de développement des jeunes, des arts et de la culture, ainsi que de l'emploi et d'activités économiques.

Tableau 20 Création d'organismes communautaires dans les cinq dernières années

Catégorie de groupes formés	Dominantes (n=8)			Précaires (n=12)		
	Non off.	Instit.	Évén.	Non off.	Instit.	Évén.
Oui, nouveaux groupes formés	6	7	6	10	10	11
Éducation et développement des jeunes	1	1	1	6	10	5
Emploi et intérêts économiques	4	2	4	6	7	3
Arts et culture	3	3	4	6	5	6
Environnement et faune	3	4	2	4	0	1
Santé	0	4	2	4	2	2
Sports et loisirs	4	4	0	1	2	2
Société et intérêt public	2	1	0	4	2	6
Domaines multiples	2	0	3	4	1	1
Organisations religieuses	2	0	1	1	0	1
Services sociaux	1	1	0	1	1	0
Droit et justice	1	1	0	0	0	1

Dans un même ordre d'idée, nous avons abordé la perte ou la fermeture d'organismes communautaires au cours des cinq dernières années. La plupart des collectivités ont perdu des organismes, soit 7 des 8 collectivités dominantes et 9 des 12 collectivités précaires (tableau 21). Le plus souvent, les groupes qui ont cessé leurs activités dans les collectivités dominantes s'occupaient du bien de la société et de l'intérêt public, d'éducation et de développement des jeunes, ou encore de l'emploi et d'activités économiques. Dans les collectivités précaires, ils s'occupaient le plus souvent du bien de la société et de l'intérêt public, ou d'emploi et d'activités économiques. Ces organismes ont mis un terme à leurs activités pour diverses raisons d'ordre local, mais dans la plupart des cas, les causes profondes concernaient une baisse importante du nombre de membres, le manque de leadership et le manque de fonds pour poursuivre les programmes.

Le fait que les groupes voués au bien de la société et à l'intérêt public semblent les plus nombreux à cesser leurs activités implique que les grands groupes généraux de cette catégorie peuvent être en train de perdre la faveur des collectivités. Les résidents semblent maintenant s'intéresser davantage aux groupes ayant des mandats ou des objectifs particuliers, comme ceux s'occupant des arts et de la culture, de l'environnement et de la faune, ou de l'emploi et d'activités

économiques. Aux fins des processus et des activités de DEC, il est donc utile de réfléchir à la nature de ces organisations. En fait, il est possible de constituer un groupe ayant un mandat ou un objectif très étroit, qui serait chargé de s'occuper d'un projet de développement économique d'une durée déterminée, et dissout lorsque la tâche serait accomplie ou reprise par un autre groupe mieux adapté à la tâche.

Tableau 21 Perte d'organismes communautaires dans les cinq dernières années

Catégorie de groupes ayant cessé leurs activités	Dominantes (n=8)			Précaires (n=12)		
	Non off.	Instit.	Évén.	Non off.	Instit.	Évén.
Oui, des groupes ont cessé leurs activités	6	5	7	9	6	8
Bien de la société et intérêt public	3	0	4	4	3	5
Emploi et intérêts économiques	2	3	1	4	2	3
Éducation et développement des jeunes	1	3	3	3	2	1
Sports et loisirs	2	2	1	4	0	1
Domaines multiples	2	0	1	4	0	3
Santé	1	1	1	2	0	0
Organisations religieuses	1	1	0	1	0	0
Environnement et faune	1	0	0	1	1	0
Services sociaux	1	0	0	1	0	0
Arts et culture	0	0	0	0	0	0
Droit et justice	0	0	0	0	0	0

4.3.2 Événements communautaires

La durabilité du succès d'un événement communautaire annuel repose souvent sur un petit groupe de personnes ou sur un organisme particulier. Tant dans les collectivités dominantes que précaires, 75 % des événements communautaires sont organisés et gérés par le même organisme ou le même noyau de personnes clés. Trois événements (chacun dans une collectivité précaire) ont connu au chapitre du leadership une véritable crise qui a nécessité une intervention de dernière minute par des personnes ou un organisme, qui ont alors pris l'entière responsabilité de leur organisation. Dans ces cas, les chefs de file ou les groupes initiaux n'étaient plus intéressés

ou n'étaient plus capables de planifier l'événement et de le tenir. D'autres intervenants de la collectivité, conscients de la valeur de l'événement, ont pris le relais.

Au cours des dix dernières années, près de la moitié des événements (9 sur 20) dans les collectivités dominantes ont éprouvé des problèmes de popularité, de financement, de programmation ou de gestion. Un peu plus du tiers (11 sur 30) des événements dans les collectivités précaires ont connu des difficultés semblables. Cependant, le fait que ces manifestations ont toujours lieu aujourd'hui témoigne de l'engagement de la collectivité et du rôle important que ces événements jouent dans la vie communautaire.

Dans les 8 collectivités dominantes et dans 5 des 12 collectivités précaires, au moins un événement important n'a plus lieu (tableau 22). Dans la plupart des cas, sa cessation est due à l'épuisement des bénévoles ou à un manque de ressources pour bien planifier et tenir l'événement. Dans quelques autres cas, la disparition est due à un manque de popularité ou d'intérêt dans la collectivité. Les événements généraux proposant un éventail d'activités et de programmes sont ceux qu'on a le plus souvent laissé tomber, particulièrement dans les collectivités dominantes.

Tableau 22 Catégories d'événements abandonnés dans les collectivités

Catégories d'événements n'ayant plus lieu	% total (n=13)	% dominantes (n=8)	% précaires (n=5)
Généraux	77	100	40
Arts/Culture	46	38	60
Sports/Loisirs	46	38	60
Autres	54	38	80

4.3.3 Mobilisation de ressources

Un facteur clé de la création et de l'abandon de groupes communautaires est la volonté et le désir de la collectivité dans son ensemble de tirer parti de possibilités et de faire face à des situations de crise; en d'autres mots, sa cohésion sociale. Nous examinons les perceptions à ce sujet dans le tableau 23. Nous avons interrogé nos répondants sur la capacité de leur collectivité de mobiliser des ressources et de travailler ensemble. Les résultats montrent clairement deux choses. Premièrement, dans les deux catégories de collectivités, on a le vif sentiment que les membres de la collectivité peuvent mobiliser des ressources et travailler ensemble. Deuxièmement, cette perception positive est plus répandue chez les répondants des collectivités dominantes. Les différences d'opinions les plus grandes concernent la capacité de travailler ensemble, les répondants des collectivités dominantes ayant une perception plus favorable de cette capacité.

Ces constatations donnent à penser qu'il existe un grand degré de capital social et de cohésion sociale et, par conséquent, des possibilités de développement économique communautaire.

Tableau 23 Perceptions relatives à la capacité de mobiliser des ressources et de travailler ensemble

	Dominantes (%)			Précaires (%)		
	Non off. (n=42)	Instit. (n=18)	Évén. (n=20)	Non off. (n=56)	Instit. (n=32)	Évén. (n=30)
Capacité de la collectivité de mobiliser des ressources						
Bonne ou très bonne	85	100	95	73	85	77
Ni bonne ni pauvre	10	0	0	11	9	10
Pauvre ou très pauvre	5	0	5	16	6	13
Capacité des membres de la collectivité de travailler ensemble						
Bonne ou très bonne	91	94	95	59	59	75
Ni bonne ni pauvre	7	6	5	27	28	17
Pauvre ou très pauvre	2	0	0	14	13	10

4.4 Éléments insaisissables

De nombreux éléments « insaisissables » caractérisent une collectivité : son fonctionnement, son atmosphère et les choses bien établies dans l'histoire de la collectivité, comme les comportements ou les attributs prédominants. Nous avons interrogé les répondants sur le « processus » typique ou habituel employé pour prendre des mesures dans la collectivité, prendre des décisions importantes ou accomplir des choses. Règle générale, les réponses variaient beaucoup dans les collectivités dominantes et précaires chez les informateurs clés, les représentants d'institutions et les coordonnateurs d'événements (tableau 24).

Les répondants reconnaissent tous qu'une démarche non officielle en petit groupe (dans laquelle des personnes ayant des idées mettent les choses en train) est plus courante et qu'on est moins susceptible de passer par les canaux officiels ou d'attendre que les élus agissent. Les coordonnateurs d'événements, tant dans les collectivités dominantes que précaires, sont plus susceptibles de mentionner cette démarche. Les répondants ont indiqué que le travail d'équipe ralliant des organismes ou des partenaires différents ou créant entre eux un esprit de coopération était aussi un processus courant. Les informateurs clés et les représentants d'institutions, surtout dans les collectivités dominantes, étaient plus susceptibles de faire référence à cette approche au moyen de phrases comme « les mêmes gens et les mêmes groupes sont toujours mis à

contribution » ou « quelques personnes prennent l'initiative et recrutent d'autres personnes au besoin ». Il est aussi important de souligner que cette approche n'était pas toujours vue sous un jour favorable. Même s'il peut être courant de recourir aux mêmes personnes, de nombreux répondants se sont plaints que les autres membres de la collectivité ne participent pas aux démarches entreprises ou que les personnes qui s'en occupent habituellement ont tendance à ignorer les autres ou à les décourager de participer.

Les répondants mentionnent moins souvent que les choses sont prises en main par une institution particulière, habituellement l'administration municipale ou un organisme bénévole clé. Enfin, « l'intervention » politique, surtout d'un représentant provincial ou fédéral, est soulignée dans certains cas par les informateurs clés (surtout des collectivités précaires) et par des représentants d'institutions (surtout des collectivités dominantes). Les opinions sont très variées quant à « la façon dont les choses se font », en grande partie en fonction des enjeux en question, mais il est clair qu'une démarche non officielle d'un petit groupe de personnes clés de la collectivité est l'intervention la plus courante.

Tableau 24 Processus d'intervention dans la collectivité

Pourcentage des répondants indiquant les processus suivants :	Dominantes (%)			Précaires (%)		
	Non off. (n=40)	Instit. (n=18)	Évén. (n=17)	Non off. (n=52)	Instit. (n=30)	Évén. (n=28)
Petits groupes non officiels	40	33	53	35	57	71
Travail d'équipe	35	33	29	25	30	11
Institutions municipales	18	17	12	4	10	14
Intervention politique	8	17	0	21	3	0
Autres	0	0	6	15	0	4

Nous avons demandé aux répondants d'énumérer quelques-unes des forces de longue date de leur collectivité. Dans les deux catégories de collectivités, ils ont dit le plus souvent que les citoyens sont généralement « du bon monde », toujours prêts à aider ou à se rallier à une cause et qu'il y a un sentiment d'identité ou de « cohésion » dans la collectivité (tableau 25). Ce sentiment est décrit le plus souvent au moyen de phrases comme « notre détermination à survivre » et « notre capacité à nous serrer les coudes dans des périodes difficiles », « une cause commune rassemble toujours les gens ». Les coordonnateurs d'événements des collectivités dominantes sont beaucoup plus susceptibles de mentionner la cohésion. Les répondants abordent moins souvent des aspects des processus communautaires ou du travail d'équipe (p. ex. la volonté de travailler ensemble), des aspects d'ordre économique (p. ex. « la forêt a fourni beaucoup d'emplois à notre population ») ou des institutions municipales particulières (p. ex. un bon conseil municipal ou un organisme important dans la collectivité). La répartition générale des réponses laisse entrevoir

peu de différences importantes entre les collectivités dominantes et les collectivités précaires. Elle donne aussi lieu de croire que les citoyens sont prêts à contribuer et qu'on trouve dans la collectivité un sentiment d'identité partagé ou une détermination commune. Ce sont là des éléments nécessaires au succès des processus de DEC.

Tableau 25 Forces de la collectivité

Pourcentage de répondants indiquant ces forces :	Dominantes (%)			Précaires (%)		
	Non off. (n=38)	Instit. (n=18)	Évén. (n=18)	Non off. (n=53)	Instit. (n=29)	Évén. (n=28)
Citoyens	32	39	22	28	24	29
Identité communautaire	24	22	56	32	31	18
Processus communautaires/Travail d'équipe	21	11	6	6	10	18
Aspects économiques	11	17	0	13	17	14
Institutions municipales	5	6	17	13	7	18
Aspects sociaux	3	6	0	2	7	4
Politiques	0	0	0	0	3	0
Autres	5	0	0	6	0	0

Les faiblesses mentionnées le plus souvent dans les collectivités dominantes et précaires ont trait à l'économie. Les répondants mentionnent le manque d'emplois, le manque d'entreprises ou des membres de la collectivité peu enclins à acheter localement, à titre d'exemples de faiblesse dans leur collectivité (tableau 26). Les autres faiblesses importantes mentionnées le plus souvent par les répondants des collectivités dominantes sont de nature sociale. Il s'agit entre autres des bas niveaux de scolarité, de l'exode des jeunes et du vieillissement de la population. Dans un même ordre d'idée, un certain nombre de répondants (surtout dans les collectivités précaires) ont mentionné des lacunes se rapportant davantage à des comportements individuels, comme le manque de tolérance pour les nouveaux venus, des attitudes négatives envers la collectivité et des rancunes personnelles ou des conflits entre familles. Ces constatations concordent directement avec celles présentées dans le tableau 23, où nous voyons que tous les répondants des collectivités précaires sont relativement moins susceptibles de convenir que les membres de leur collectivité sont capables de travailler ensemble. Il est intéressant de signaler que les répondants mentionnent rarement des facteurs politiques et des institutions municipales. Toutefois, les répondants des collectivités précaires ont mentionné dans une proportion légèrement supérieure des lacunes comme une tendance excessive à compter que le

gouvernement règle les problèmes ou la prédominance du « leadership à l'ancienne » chez les personnes en position d'autorité.

Tableau 26 Faiblesses de la collectivité

Pourcentage des répondants indiquant ces faiblesses :	Dominantes (%)			Précaires (%)		
	Non off. (n=38)	Instit. (n=17)	Évén. (n=15)	Non off. (n=54)	Instit. (n=30)	Évén. (n=28)
Aspects économiques	26	35	47	24	33	25
Aspects sociaux	29	29	20	17	7	11
Citoyens	13	6	13	24	23	18
Processus communautaires/Travail d'équipe	13	6	7	9	10	21
Identité communautaire	5	18	7	15	10	14
Aspects politiques	5	0	7	6	10	4
Institutions municipales	0	6	0	2	3	4
Autres	8	0	0	4	3	4

Les tableaux 27A, 27B et 27C résument les impressions des répondants quant aux organisations les plus importantes dans leur collectivité, c'est-à-dire les organisations ayant une incidence majeure ou une forte « présence » dans la collectivité, celles qui sont « reconnaissables » ou chez lesquelles on relève un autre « élément insaisissable » qui leur permet de se démarquer.

Les répondants de toutes les catégories identifient le plus souvent les organismes voués au bien de la société et à l'intérêt public comme ceux qui comptent le plus. Règle générale, ils sont mentionnés plus souvent par les répondants des collectivités dominantes. Cependant, ce résultat ne concorde pas forcément avec les constatations présentées dans le tableau 21 où nous voyons que les organisations de cette catégorie sont les plus susceptibles d'avoir cessé leurs activités au cours des cinq dernières années, surtout dans les collectivités précaires.

Un groupe de quatre organisations différentes apparaît généralement comme deuxième groupe le plus important. Il s'agit des organismes s'occupant d'activités économiques et de l'emploi, des sports et des loisirs, de l'éducation et des jeunes et des organisations religieuses. Leur importance relative est presque identique dans les collectivités dominantes et précaires. Il est toutefois intéressant de signaler que les coordonnateurs d'événements dans les collectivités précaires et les représentants d'institutions dans les collectivités dominantes sont beaucoup plus nombreux à estimer que les organismes s'occupant de sports et de loisirs revêtent une grande importance.

Le jugement des répondants risque d'être quelque peu influencé par leur domaine d'activité et leurs connaissances. Par exemple, les organismes s'occupant de services sociaux ne sont pas mentionnés du tout par les informateurs clés et rarement par les coordonnateurs d'événements, mais beaucoup plus souvent par les représentants d'institutions qui entretiennent fréquemment des partenariats ou d'autres relations avec de tels groupes et voient plus facilement leur importance relative dans la collectivité (tableau 14).

Tableau 27A Impressions des informateurs clés à propos des organisations communautaires les plus importantes

	% total (n=92)	% dominantes (n=38)	% précaires (n=54)
Bien de la société et intérêt public	68	79	61
Emplois et intérêts économiques	43	50	39
Organisations religieuses	35	32	37
Domaines multiples	28	24	31
Sports et loisirs	22	21	22
Éducation et développement des jeunes	17	18	17
Arts et culture	11	8	13
Environnement et faune	9	8	9
Santé	3	0	6
Droit et justice	1	0	2
Services sociaux	0	0	0

Tableau 27B Impressions des coordonnateurs d'événements à propos des organisations communautaires les plus importantes

	% total (n=48)	% dominantes (n=20)	% précaires (n=28)
Bien de la société et intérêt public	52	65	43
Sports et loisirs	46	25	61
Éducation et développement des jeunes	31	50	18
Organisations religieuses	29	20	36
Domaines multiples	23	20	25
Emplois et intérêts économiques	19	25	14
Arts et culture	19	15	21
Environnement et faune	13	15	14
Santé	6	5	7
Services sociaux	4	5	4
Droit et justice	0	0	0

Tableau 27C Impressions des représentants d'institutions à propos des organisations communautaires les plus importantes

	% total (n=46)	% dominantes (n=16)	% précaires (n=30)
Bien de la société et intérêt public	46	63	37
Emplois et intérêts économiques	46	50	43
Sports et loisirs	33	50	23
Organisations religieuses	24	19	27
Éducation et développement des jeunes	22	25	20
Services sociaux	20	31	13
Santé	15	6	20
Domaines multiples	13	13	13
Arts et culture	13	6	17
Environnement et faune	4	13	0
Droit et justice	2	0	3

4.5 Défis critiques auxquels les institutions municipales font face

Le secteur bénévole doit encore relever un certain nombre de défis pour continuer de fournir des services et des programmes importants pour la collectivité. Le manque de membres, surtout dans les collectivités précaires, et le financement limité ou inexistant (pour les activités et les programmes) sont les problèmes les plus pressants (tableau 28). Le faible taux de participation des membres, l'épuisement psychologique (surtout dans les collectivités dominantes) et l'absence de nouveaux dirigeants sont souvent mentionnés. Le manque de nouveaux membres et de nouveaux dirigeants est également souligné dans beaucoup plus des organisations les plus anciennes (62 % et 43 % respectivement), que dans les organisations récentes.

Très peu de répondants parlent d'un problème de gestion ou d'un problème lié à des objectifs trop ambitieux, ce qui nous donne à penser que les organismes bénévoles ont la capacité et la volonté de fournir une gamme de services et programmes appropriés pour satisfaire aux besoins de leurs collectivités, surtout quand ils disposent de fonds suffisants pour le faire.

Tableau 28 Défis actuels auxquels le secteur bénévole fait face

	% total (n=156)	% dominantes (n=70)	% précaires (n=86)
Manque de membres	56	46	64*
Aucun financement	54	50	58
Peu de participation des membres	41	40	42
Épuisement psychologique	37	46*	29
Manque de nouveaux dirigeants	35	37	33
Manque d'appui local	25	19	30
Nécessité de revoir nos objectifs	21	27	16
Problèmes de communication	19	24	14
Manque de partenaires ou de réseaux extérieurs	17	20	15
Manque de lieux de réunion	9	9	9
Mauvaise gestion	9	9	9
Premiers objectifs trop ambitieux	8	7	8
Autres	35	34	35

* La différence entre les collectivités dominantes et précaires est significative au niveau 0,05.

Le défi principal auquel chaque institution de notre échantillon fait face est lié aux pressions croissantes sur son budget (tableau 29). Ces questions budgétaires posent problème à une plus grande proportion d'établissements d'enseignement et de soins de santé dans les collectivités dominantes. Les problèmes liés au personnel touchent aussi les établissements d'enseignement et de soins de santé et les administrations locales dans les collectivités précaires. Pour les deux premières catégories d'institutions, ces problèmes sont liés aux limites du budget nécessaire pour embaucher plus de personnel, ainsi qu'à la conservation du personnel en place et au recrutement pour combler des postes vacants. Dans les administrations locales, le problème est plus étroitement lié à leur capacité financière de fournir des services. La régionalisation ne pose problème qu'aux administrations locales, et ce surtout dans les collectivités précaires. Ce problème se rapporte surtout à la collaboration avec d'autres municipalités pour en arriver à partager des services sur une base régionale de façon rentable. Pour quelques administrations locales, le problème se définit aussi par un risque que le gouvernement provincial impose une fusion. Du point de vue du DEC, si les institutions sont aux prises avec ces défis et ces pressions, elles pourraient avoir plus de difficulté à participer vraiment à des processus de DEC à titre d'intervenant.

Tableau 29 Défis actuels auxquels les institutions font face

	Nature du défi	% total	% dominantes	% précaires
Santé (n=16)	Lié au budget	50	67	40
	Lié au personnel	56	100	30
	Régionalisation	7	17	0
	Réduction des services	31	17	40
	Autre	38	0	60
Éducation (n=17)	Lié au budget	53	67	45
	Lié au personnel	53	33	64
	Régionalisation	6	0	9
	Réduction des services	29	50	18
	Autre	41	50	36
Administration locale (n=16)	Lié au budget	56	40	64
	Lié au personnel	16	0	18
	Régionalisation	31	20	36
	Réduction des services	38	40	36
	Autre	44	100	18

5.0 Comparaison du statut dominant et précaire des collectivités

L'examen des variables significatives du point de vue statistique à 0,05 (plus significatif) ou près de ce niveau, ou lorsqu'il y a un écart d'environ 20 % dans les réponses, révèle que dans les collectivités dominantes, comparativement aux collectivités précaires :

- la concentration d'organismes bénévoles travaillant pour le bien de la société et l'intérêt public, s'occupant d'éducation et des jeunes ou fournissant des services sociaux est plus grande;
- les organismes bénévoles sont plus susceptibles de fournir des soins et du soutien;
- les organismes bénévoles ont davantage tendance à laisser entendre que d'autres groupes bénévoles existants pourraient intervenir et combler le vide si eux-mêmes devaient cesser leurs activités;
- les établissements de soins de santé fournissent moins de services depuis les cinq dernières années, mais les établissements d'enseignement en fournissent plus;
- les représentants d'organismes bénévoles et les gens d'affaires sont plus enclins à participer à l'organisation d'événements communautaires;
- on a laissé tomber une plus forte proportion d'événements;
- on a davantage l'impression que la collectivité est capable de se mobiliser pour tirer parti des possibilités et régler des problèmes;
- les organismes bénévoles tendent davantage à indiquer que l'épuisement individuel et collectif est un problème à régler de toute urgence.

Dans les collectivités précaires, comparativement aux collectivités dominantes, nous constatons que :

- les organismes bénévoles sont plus susceptibles de s'occuper de la collecte et de la distribution d'aliments;
- les organismes bénévoles ont davantage tendance à laisser entendre que l'administration locale pourrait intervenir et combler le vide si eux-mêmes devaient cesser leurs activités;
- un plus grand nombre d'événements communautaires ont été lancés pour des raisons économiques;
- on est plus enclin à considérer les « autres » événements communautaires (d'objectifs et de portée souvent plus étroits) comme des manifestations servant à définir l'identité de la collectivité;
- les organismes bénévoles tendent davantage à s'associer à une institution de la collectivité, en particulier pour l'exécution de programmes ou de services;
- les établissements de soins de santé sont plus portés à former un partenariat avec des organismes locaux et l'administration locale;
- les établissements d'enseignement sont plus susceptibles d'établir des partenariats avec des entreprises locales et des organisations de l'extérieur de la collectivité;
- l'administration locale tend davantage à collaborer avec des entreprises locales, des organisations locales et des organisations de l'extérieur de la collectivité;

- les entreprises sont plus susceptibles de financer des événements communautaires;
- les organismes bénévoles indiquent qu'il est difficile ou très difficile de trouver de nouveaux membres réguliers, mais en même temps, un nombre beaucoup plus grand de ces groupes ont connu un gain net de membres l'année précédente;
- un plus grand nombre d'organismes bénévoles s'occupant d'éducation et d'activités pour les jeunes et s'intéressant à l'emploi et à l'économie ont vu le jour au cours des cinq dernières années;
- les organismes bénévoles sont plus susceptibles de mentionner le manque de membres comme un défi à relever de façon pressante;
- on relève une plus forte proportion d'administrations locales aux prises avec des problèmes d'ordre financier.

6.0 Institutions et développement économique communautaire : Questions d'orientation et pistes de recherche

Les institutions jouent un rôle important dans les collectivités rurales pour ce qui en est de bâtir un capital social et de favoriser la cohésion sociale. Elles sont les principaux rouages des mécanismes de développement économique communautaire. Les organismes bénévoles, qui fournissent toute une gamme de services et de programmes, sont des partenaires clés des institutions municipales. Toutefois, ils se ressentent eux aussi du manque de financement et des problèmes de recrutement. Quant aux événements communautaires, ils sont sources de retombées sociales et économiques majeures, notamment parce qu'ils aident la collectivité à se forger une identité et de l'estime de soi. Les institutions municipales offrent aux citoyens des services et des programmes importants, mais elles sont aux prises avec des réductions budgétaires et des changements en matière de prestation des services.

Quelles questions d'orientation et pistes de recherche les conclusions de la présente étude permettent-elles de cerner? Plusieurs points valent la peine d'être soulignés :

- Dans l'ensemble, les représentants des organismes bénévoles indiquent que l'aspect primordial de leur travail consiste à superviser ou à offrir des activités, des programmes et des services. Ils soulignent aussi les campagnes de financement et la communication d'information. Mentionnons en outre que les groupes bénévoles s'allient à des institutions municipales pour fournir un éventail plus complet de programmes et de services à la collectivité. Par contre, les répondants indiquent qu'ils éprouvent des problèmes, les plus grands étant le manque de membres et le manque de fonds. Ils estiment aussi qu'il y aurait de lourdes conséquences si leur organisation cessait d'exister, car les autres organisations seraient à peu près ou totalement incapables de les remplacer. Le manque de fonds occasionne des problèmes bien concrets. D'un point de vue stratégique, les trois paliers de gouvernement doivent revoir la nature de la relation financière qu'ils entretiennent avec ces partenaires essentiels que sont les organismes bénévoles. Les ententes financières relatives à l'exécution de programmes et à la prestation de services doivent prévoir une indemnisation suffisante pour les frais d'exploitation courants de ses organismes.
- Dans le même ordre d'idée, il semble que le réseau des organismes bénévoles soit plus faible dans les collectivités précaires, si l'on s'en reporte aux réponses des représentants du secteur bénévole à la question de savoir qui pourrait combler le vide si leur organisme cessait d'exister. Il y a un risque que la prestation locale de certains programmes et services ne puisse se poursuivre dans une telle éventualité. Les institutions municipales et tous les paliers de gouvernement doivent revoir leurs partenariats avec ces organismes afin de déterminer les mesures de soutien nécessaires pour continuer le partenariat.
- Dans les deux catégories de collectivités rurales, on indiquait le plus souvent qu'on avait besoin de nouveaux organismes bénévoles pour satisfaire aux besoins des personnes âgées et des jeunes. Étant donné le vieillissement de la population, un réseautage et un soutien

communautaires accrus seront nécessaires. Comme les jeunes doivent composer avec des débouchés changeants, des foyers brisés et l'affaiblissement des liens avec la famille élargie, ils auront besoin d'un plus grand nombre de programmes communautaires. Il faut que les collectivités prennent le temps de planifier des mesures et des stratégies appropriées pour satisfaire aux besoins à court et à long termes dans ces domaines.

- Les événements communautaires axés sur les arts et la culture ainsi que ceux qui portent sur les sports et les loisirs visent davantage à attirer des visiteurs et ils offrent les meilleures possibilités de rendement de l'investissement. Les collectivités et les gouvernements doivent appuyer ces manifestations par des contributions financières suffisantes pour maximiser les retombées économiques. En outre, on estime que les événements communautaires sont des éléments essentiels pour resserrer le tissu social et la cohésion dans la collectivité. Il faut renseigner les institutions, les organisations et les entreprises et le simple citoyen sur les avantages sociaux et économiques de ces événements et encourager tous les intervenants à les appuyer le plus possible.
- Le recrutement de nouveaux membres du conseil d'administration a posé problème, surtout dans les organismes bénévoles plus anciens. Par contre, la plupart des groupes admettent volontiers qu'ils n'ont pas adopté d'approche stratégique en matière de recrutement. De nombreuses ressources sont disponibles sur ce sujet. Le gouvernement du Canada (peut-être par l'intermédiaire de son Secrétariat rural et de son Initiative pour le secteur bénévole) pourrait avoir pour rôle de coordonner la communication de cette information.
- On remarque que la moitié des organismes bénévoles ont peu de financement pour exécuter le travail qu'ils veulent faire, sinon aucun. Pourtant, de nombreuses fondations et de nombreux programmes gouvernementaux disposent de fonds spéciaux à cette fin. Quelques entreprises commerciales fournissent une gamme de services pour aider les groupes communautaires à repérer ces sources de financement. Le gouvernement du Canada pourrait peut-être offrir davantage d'information et de l'information de meilleure qualité sur ces possibilités. De plus, l'administration locale (et peut-être d'autres intervenants) pourrait s'abonner à des services de renseignements commerciaux sur les possibilités de financement, ou couvrir les coûts liés à l'achat de tels services. Cela pourrait être accompli pour l'ensemble des collectivités et communiqué à tous leurs groupes bénévoles.
- Le secteur bénévole lui-même nous a très bien renseignés sur ses activités. Cette information pourrait être complétée par des renseignements provenant de particuliers et de ménages, de même que par des données sur les perceptions et les rapports avec les groupes bénévoles dans leur collectivité. Nous aurions ainsi une idée du degré de cohésion sociale des collectivités, de même que des programmes et des services que les citoyens souhaitent obtenir de ces groupes.
- Dans un même ordre d'idée, mentionnons que dans plus de la moitié des organismes bénévoles, on croit qu'il faut créer plus d'organismes dans la collectivité pour satisfaire à des

besoins variés. Il faut recueillir plus d'information pour déterminer les besoins particuliers des citoyens, faire l'inventaire des stouts ou des ressources des collectivités et examiner les partenariats ou d'autres ententes possibles pour satisfaire à une partie ou à la totalité des besoins recensés.

- Le secteur bénévole est un partenaire important des institutions municipales. Il faut compiler davantage de renseignements pour examiner plus en détail les partenariats existants, ainsi que les modèles de partenariat et les conditions dans lesquelles ils sont le plus efficaces, sans oublier la « valeur » du secteur bénévole en qualité de partenaire.

En conclusion, nous pouvons dire que les organismes bénévoles et les institutions municipales fournissent des services et des programmes importants dans leur collectivité. Le travail des organismes bénévoles et les événements communautaires locaux ont une grande incidence sociale et économique. Les collectivités apprécient le travail de leurs organismes bénévoles, en particulier ceux dont le mandat général vise le bien de la société et l'intérêt public. Les répondants sont aussi bien plus enclins à dire que les événements communautaires généraux sont importants dans la collectivité. Ces éléments donnent à penser qu'il y a un haut degré de capital social et de cohésion sociale dans les collectivités rurales.

On y dénote aussi une forte proportion de réseaux et de partenariats, surtout entre organismes bénévoles et institutions municipales. Toutefois, certains de ces partenariats pourraient être compromis en raison des problèmes de recrutement et de financement des organismes bénévoles et du fait que les institutions doivent elles-mêmes tenir plus serrés les cordons de leur bourse.

Enfin, l'un des avantages observés dans les collectivités rurales est la grande capacité des citoyens d'entreprendre des démarches officieuses et de travailler en équipe pour faire bouger les choses et obtenir des résultats. Même si le cercle de participation est parfois restreint, nous constatons que les résidents ruraux se caractérisent par leur désir d'apporter une aide, particulièrement en période de crise, de même que par un vif sentiment d'appartenance à la collectivité. Bien que dans les collectivités précaires, on se sente un peu moins sûr de la capacité de la collectivité à se mobiliser, ces éléments du « capital social » que sont le désir d'entraide et le sentiment d'appartenance laissent croire à l'existence de bases solides permettant de travailler au développement économique des collectivités rurales..

7.0 Bibliographie

- Astone, N.M., Nathanson, C.A., Schoen, R. et J.J. Kim. « Family Demography, Social Theory, and Investment in Social Capital », *Population and Development Review*, 1999, vol. 25, p. 1-31.
- Barnes, T.J. et R. Hayter. « Economic restructuring, local development, and resource towns: Forest communities in coastal British Columbia », *Canadian Journal of Regional Science*, 1994, vol. XVII, n° 3, p. 289-310.
- Barnes, T.J. et R. Hayter. « The Little Town That Did: Flexible accumulation and community response in Chemainus, British Columbia », *Regional Studies*, 1992, vol. 26, n° 7, p. 647-663.
- Bell, C. et H. Newby. *Community Studies: An introduction to the sociology of the local community*, London, George Allen and Unwin Ltd, 1971.
- Brodhead, D. « Community Economic Development Practice in Canada », chez B. Galaway et J. Hudson (éd.), *Community Economic Development: Perspectives on Research and Policy*, Toronto, Thompson Educational Publishing, 1994, p. 2-12.
- Brodhead, D. et F. Lamontagne. « Summary, Future Directions and the Research Agenda », chez B. Galaway et J. Hudson (éd.), *Community Economic Development: Perspectives on Research and Policy*, Toronto, Thompson Educational Publishing, 1994, p. 264-275.
- Bruce, D., Jordan, P. et G. Halseth. *The Role of Voluntary Sector Organizations in Rural Canada: Impacts of Changing Availability of Operational and Program Funding*, Projet de recherche sur la nouvelle économie rurale, Fondation canadienne pour la revitalisation rurale et Développement des ressources humaines Canada, 1999.
- Campfens, H. (éd.) *Community Development Around the World. Practice, Theory, Research, Training*, Toronto, Buffalo, London, University of Toronto Press, 1997.
- Cloke, P. et M. Goodwin. « Conceptualizing countryside change: From post-Fordism to rural structured coherence », *Transactions of the Institute of British Geographers*, 1992, vol. 17, p. 321-336.
- Cofsky, S. et C. Bryant. *Community Participation as a Differentiating Factor in the Local Development Process*, Waterloo, communication présentée à une séance du Groupe d'étude sur le développement aux réunions annuelles de l'Association canadienne des géographes, 1994.
- Dykeman, Floyd. *Community Economic Development: A Prescription for a Healthy Community*, Sackville, Rural and Small Town Programme, Mount Allison University, 1987.

Everitt, J. et A. Gill. « The Social Geography of Small Towns », chez L.S. Bourne et D.F. Ley (éd.) *The Changing Social Geography of Canadian Cities*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1993, p. 252-264.

Fitchen, J.M. *Endangered Spaces, Enduring Places - Change, Identity, and Survival in Rural America*, Boulder, Westview Press, 1991.

Flora, J.L. « Social Capital and Communities of Place », *Rural Sociology*, 1998, vol. 63, n° 4, p. 481-506.

Flora, C. Butler et J.L. Flora. « Creating Social Capital », chez W. Vitek et W. Jackson (éd.), *Rooted in the Land: Essays on Community and Place*, New Haven, Yale University Press, 1996, p. 217-225.

Forsythe, D.E. « Urban Incomers and Rural Change - The Impact of Migrants from the City on Life in an Orkney Community », *Sociologia Ruralis*, 1980, vol. 20, p. 287-307.

Fossum, H.L. *Communities in the Lead. The Northwest Rural Development Sourcebook*, Seattle, Northwest Policy Centre, University of Washington, 1993.

Fuguitt, G.V. « The City and the Countryside », *Rural Sociology*, 1963, vol. 28, p. 246-261.

Hayter, R. et T.J. Barnes. « Troubles in the rainforest: British Columbia's forest economy in transition », chez T.J. Barnes et R. Hayter (éd.), *Troubles in the Rainforest: British Columbia's Forest Economy in Transition*, Victoria, Western Geographical Press, 1997, vol. 33, p. 1-11, coll. « Canadian Western Geographical Series ».

Hofferth, S.L. et J. Iceland. « Social Capital in Rural and Urban Communities », *Rural Sociology*, 1998, vol. 63, n° 4, p. 574-598.

Hoggart, K., Buller, H. et R. Black. *Rural Europe: Identity and Change*, Londres (Grande-Bretagne), Arnold, 1995.

Ichoya, K. « Community Economic Development Organizations in Developing Countries », chez B. Galaway et J. Hudson (éd.), *Community Economic Development: Perspectives on Research and Policy*, Toronto, Thompson Educational Publishing, 1994, p. 37-45.

Jacquier, C. « Neighbourhood Development in the European Community », chez B. Galaway et J. Hudson (éd.), *Community Economic Development: Perspectives on Research and Policy*, Toronto, Thompson Educational Publishing, 1994, p. 22-36.

Johansen, H.E. et G.V. Fuguitt. « Population Growth and Retail Decline: Conflicting Effects of Urban Accessibility in American Villages », *Rural Sociology*, 1979, vol. 44, p. 24-38.

Marsden, T., Murdoch, J., Lowe, P., Munton, R. et A. Flynn. *Constructing the Countryside*, London, University College of London Press, 1993.

McKay, S. « Social work in Canada's north: Survival and development issues affecting aboriginal and industry-based communities », *International Social Work*, 1987, vol. 30, p. 259-278.

McRobie, G. et D. Ross. *A Feasibility Study for a Centre for Community Economic Development at Simon Fraser University*, Vancouver, Community Economic Development Centre, Simon Fraser University, 1987.

Molinas, J. « The Impact of Inequality, Gender, External Assistance and Social Capital on Local-Level Cooperation », *World Development*, 1998, vol. 26, n° 3, p. 413-431.

Pacione, M. « Local Exchange Trading Systems: A Rural Response to the Globalization of Capitalism? », *Journal of Rural Studies*, 1997, vol. 13, n° 4, p. 415-427.

Pearce, D., Barbier, E. et A. Markandya. *Sustainable Development. Economics and Environment in the Third World*, Hants, England and Brookfield, Vermont, Edward Elgar Publishing Limited, 1990.

Perry, S.E. et M. Lewis. *Reinventing the Local Economy: What 10 Canadian initiatives can teach us about building creative, inclusive, and sustainable communities*, Vernon (Colombie-Britannique), Centre for Community Enterprise, 1994.

Pierce-Colfer, C.J. et A.M. Colfer. « Inside Bushler Bay: Lifeways in Counterpoint », *Rural Sociology*, 1978, vol. 43, p. 204-220.

Portes, A. « Social Capital: Its Origins and Applications in Modern Sociology », *Annual Review of Sociology*, 1998, vol. 24, p. 1-24.

Portes, A. et P. Landolt. « The Downside of Social Capital », *The American Prospect Inc*, 1996, vol. 26, mai-juin.

Putnam, R. « Bowling alone: America's declining social capital », *Journal of Democracy*, 1995, vol. 6, p. 65-78.

Putnam, R. *Making Democracy Work: Civic traditions in modern Italy*, Princeton (New Jersey), Princeton University Press, 1995.

Reimer, Bill. *Leading and Ladding CSDs, Component 2: Statistical Summary*, Montréal, Un rapport provisoire du projet de recherche sur la nouvelle économie rurale de la Fondation canadienne pour la revitalisation rurale, 2000.

Reimer, Bill. *A Sampling Frame for Non-Metropolitan Communities in Canada*, Fondation canadienne pour la restructuration rurale, <http://nre.concordia.ca>, 1997a.

Reimer, Bill. *The NRE Rural Sample Site Database - Logic and Approach*, Fondation canadienne pour la restructuration rurale, <http://nre.concordia.ca>, 1997b.

Sanderson, D. « Criteria of Community Formation », *Rural Sociology*, 1938, vol. 3, p. 371-384.

Sanderson, D. et R.A. Polson. *Rural Community Organization*, New York, Wiley, 1939.

Schulgasser, D.M. « Making Something Out of Almost Nothing: Social Capital Development in Newark, New Jersey's, Enterprise Community », *National Civic Review*, 1999, vol. 88, n° 4, p. 341-350.

Shaffer R. et G.F. Summers. « Community Economic Development », chez J.A. Christenson et J.W. Robinson fils, (éd.), *Community Development in Perspective*, Ames (Iowa), Iowa State University Press, 1989, 173-195.

Spaulding, I.A. « Perspective on Urbanization », *Rural Sociology*, 1962, vol. 27, p. 1-6.

Swack, M. et D. Mason. « Community Economic Development: An Overview of the U.S. Experience », chez B. Galaway et J. Hudson (éd.), *Community Economic Development: Perspectives on Research and Policy*, Toronto, Thompson Educational Publishing, 1994, p. 12-21.

Wall, E., Ferrazzi, G. et F. Schryer. « Getting the Goods on Social Capital », *Rural Sociology*, vol. 63, n° 2, p. 300-322.

Wallis, A. « Social Capital and Community Building: Part Two », *National Civic Review*, 1998, vol. 87, n° 4, p. 317.

Williamson, T. et S. Annamraju. *Analysis of the Contribution of the Forest Industry to the Economic Base of Rural Communities in Canada*, Ottawa, Direction générale de l'industrie, de l'économie et des programmes, Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada, document de travail n° 43.